

**OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE**

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT Services People You trust  
01 600 00 00

**185 500 FCFA**

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)



N° 3349 du Mardi 10 Décembre 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Département du Pool

**Des promoteurs d'entreprises édifiés sur les opportunités d'investissement**



Mme Yvonne Adélaïde Mougany. (P.5)

Mission médicale Mercy Ships au Congo

**Les patients non sélectionnés à Oyo et Ouesso sollicitent l'intervention du gouvernement**

(P.5)

**Mise au point de la section COMEG de la FENASAS**

(P.15)

[www.JobCongoBrazza.com](http://www.JobCongoBrazza.com)  
Publiez gratuitement vos offres d'emploi

Afrique du Sud



**Toute la nation pleure son icône, Nelson Mandela, un destin hors du commun**

(P.3)

Sommet France-Afrique de l'Elysée (Paris-France)

**L'esprit du héros Nelson Mandela, dans les questions de paix et de sécurité en Afrique**



François Hollande entouré de quelques chefs d'Etat africains.

(P.3)

10 décembre 2013: 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme

**Le président de la Fécodho plaide pour le respect des droits de la femme au Congo**

(P.3)

**BUROTOP IRIS**  
Non seulement la meilleure qualité  
mais en plus le moins cher au Congo !

**Multiprise APC**  
parafoudre parasurtenseur  
à **9.900** FCFA HT

**Clé USB 8 Go**  
à **3.900** FCFA HT

**Cartouche HP 122**  
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits  
à des prix défiant toute concurrence !

**www.burotop.com**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

\*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

**BUROTOP IRIS**  
**www.burotop.com**

**Ordinateur portable HP COMPAQ**

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

**+ 1 sac offert**

**225.000** FCFA HT

**Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P: 1431 Tél. 22 294.13.34/01 018.12.55/05736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**  
**«BAT-CONGO» SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
Capital social: Cinq Millions (5 000 000)  
Siège social: Avenue TATI LOUTARD, quartier Ngoyo  
RCCM: CG/PNR/13 B 1149  
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 4 juin 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 20 juin 2012, folio 107/64, n° 5453, la création d'une Société ayant pour:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);

**OBJET:**  
- Travaux publics, Génie civil, Construction; - Importation de tout matériel lié aux travaux de bâtiment.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;

**DENOMINATION:** «BAT-CONGO» SARL;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, Avenue TATI LOUTARD, quartier Ngoyo, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**GERANCE:** Madame Blanche Reine NZAOU MAHANGA est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/13 B 1149;

**FORMALITE LEGALE:** Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 septembre 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 29 novembre 2013.

Pour avis,  
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

**Acer Aspire E1-530**  
Intel® Processeur 1.8GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery

**235.000 H.T**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com

**1 AN** GARANTIE

Sommet France-Afrique de l'Elysée (Paris-France)

L'esprit du héros Nelson Mandela, dans les questions de paix et de sécurité en Afrique

Le président français François Hollande avait vite fait de dédier, dès l'ouverture, vendredi 6 décembre, le sommet France-Afrique consacré à la paix et la sécurité en Afrique, à Nelson Mandela, qui venait de quitter ce monde, la veille, quelques heures seulement avant. «Le monde est en deuil (...) Il (Nelson Mandela) était déjà entré dans l'Histoire de son vivant. Mort, il prend place dans la conscience universelle», a dit le président français. Projection d'images sur Nelson Mandela, minute de silence... le retentissement planétaire du décès du père de l'Afrique du Sud multiraciale ne faisait que commencer... Ainsi, l'esprit du héros a sans doute insufflé ce sommet.

En effet, la densité de la déclaration qui l'a sanctionnée le samedi 7 décembre 2013, aussi bien sur la paix et la sécurité que sur «le partenariat économique et le développement», que sur «le changement climatique» en sera sans doute la preuve. Les 53 délégations de pays africains annoncées étaient là (à l'exception du Zimbabwe), dont une quarantaine de chefs d'Etat (parmi lesquels le Congolais Denis Sassou Nguesso) en plus des représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. «Les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la sécurité collective sur le continent africain et leur engagement à favoriser la paix et promouvoir les droits de l'homme, en conformité avec les buts et principes de la charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Ils ont appelé de leurs vœux le renforcement du dialogue stratégique entre l'Afrique et la France pour une vision commune des menaces. Ils ont affirmé que paix, sécurité, promotion et protection des droits de l'homme étaient indissociables

et qu'une action rapide en cas d'atteintes graves aux droits de l'homme pouvait constituer un outil efficace dans la prévention des conflits», souligne la déclaration finale. A cet effet, ils se sont engagés à mettre en place une nouvelle architecture africaine de paix et de sécurité qui passe par: la formation par la France de 20.000 soldats africains par an pendant cinq ans; la mise à disposition de conseillers politico-militaires à la C.e.d.e.a.o et à la C.e.e.a.c; l'aide à la rédaction de «Livres blancs». La Caric (Capacité africaine de réaction immédiate aux crises) bénéficiera d'un appui français à la création d'un état-major projetable (conception et équipement) et de conseil sur la mutualisation des capacités aériennes. Les pays africains ont été appelés à ratifier le traité sur le commerce des armes par les pays africains pour lutter contre le phénomène de la dissémination des armes de guerre. Lors de la réunion du G8 en 2014, un débat de haut niveau aura lieu au conseil de sécurité sur le phénomène du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, la France va aider à la création d'un collège de for-



François Hollande prononçant son allocution.

mation sur l'action de l'Etat en mer en Afrique; tout comme elle va apporter son soutien à la mise en œuvre de la déclaration de Yaoundé. L'autre champ qui a retenu l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement est évidemment le terrorisme. Ils ont appuyé les efforts réalisés actuellement comme en France où la réflexion a été lancée sur la mise en place d'une stratégie nationale de prévention de la radicalisation (instruction donnée au premier ministre). En Afrique, l'effort va se traduire par le soutien à la lutte pour le contrôle des flux financiers du terrorisme (mobilisation nécessaire de l'Onu, d'Interpol, du Gafi). «Les chefs d'Etat et de gouvernement soutiennent l'appel qui leur est adressé par les premières dames réunies à l'occasion du sommet, pour dénoncer la persistance intolérable des violences sexuelles dans les conflits. Ils s'engagent à lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux, associant les organisations de la société civile, afin de mettre fin à ces violen-

ces conformément aux résolutions «Femmes, paix et sécurité» du Conseil de sécurité des Nations unies». Dans le partenariat économique et le développement, les engagements sont aussi profonds. Outre la volonté de favoriser les investissements, les échanges (avec pour objectif du doublement des échanges franco-africains d'ici à 2020), d'encourager les flux d'échanges intellectuels, la France, par le biais de son agence spécialisée, l'A.f.d, s'est engagée pour près de 20 milliards d'euros de financement pour l'Afrique sur cinq ans, dans le domaine du développement. François Hollande a beau appeler l'Afrique à prendre en charge sa sécurité, pour l'instant, le rôle de son armée sur le continent, sous l'encadrement des Nations unies, est inévitable. Pendant que se déroulait le sommet, le conseil de sécurité a donné son feu-vert à l'intervention de l'armée française en Centrafrique, pour désarmer les milices.

Joël NSONI

10 décembre 2013: 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme

Le président de la Fécodho plaide pour le respect des droits de la femme au Congo

La communauté internationale célèbre, le mardi 10 décembre 2013, le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation, par l'assemblée générale des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A la veille de cet anniversaire, le président de la Fécodho (Fédération congolaise des droits de l'homme), Céphas Germain Ewangui, a voulu dire, à travers nos colonnes, l'accent que la plateforme de défense des droits de l'homme qu'il dirige entend donner à cet anniversaire, notamment plaider pour le respect des droits de la femme au Congo.

\* Comment la Fécodho a-t-elle prévu de célébrer cet anniversaire?  
\*\* Le défi de la Fécodho est d'amener les gouvernants à créer les conditions optimales devant faire que le respect des droits de l'homme devienne une prescription fondamentale sur la base desquelles nous devons vivre en société et en toute harmonie. C'est cela même la motivation qui avait amené l'Onu à adopter et proclamer, le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme et, pour ce faire, la contribution de la Fécodho consiste à plaider auprès des pouvoirs publics, pour plus d'engagement et de détermination dans cette direction, car proclamer ou affirmer les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne suffit pas, il est indispensable de les mettre véritablement en œuvre, ce qui est souvent très loin d'être le cas. Dans le cadre de la célébration de ce 10 décembre, la Fécodho engage des actions de plaidoyer en faveur du respect de la convention des Nations unies portant sur la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. Il est prévu des rencontres avec les responsables de plusieurs institutions et la distribution de dix mille prospectus à ce sujet auprès des populations tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

\* Pensez-vous que les droits liés à la femme posent problème au Congo?

\*\* Sérieusement, car cette convention rejette toutes les formes de discrimination fondées sur le genre. Et donc, je considère que la discrimination à l'encontre des femmes viole les principes de l'égalité des droits et du respect de la dignité humaine; elle entrave la participation des femmes, dans les mêmes conditions que les hommes, à la vie politique, sociale et économique du pays. Je vous donne quelques exemples de cette discrimination qui n'honore pas le Congo: sur 12 préfets à la tête des 12 départements que compte notre pays, aucune femme; à la tête des 12 bureaux des conseils départementaux, on ne compte aucune femme; sur les cinq ministres d'Etat au gouvernement actuel, il n'y a aucune femme; aucune femme n'occupe un ministère de souveraineté comme les Affaires étrangères, les Finances, la Défense, la Justice, dans l'actuel gouvernement; sur près d'une cinquantaine d'officiers généraux de la force publique, on ne compte aucune femme; aucune femme non plus à la tête d'une des institutions constitutionnelles; même à la tête des simples commissariats ou postes de police, régions ou même brigade de gendarmerie, pas de femmes. Peut-on dire, dans ces conditions, que chez nous, on respecte les droits de la femme, qui sont un facteur déterminant du respect des droits de l'homme?

\* La dernière réunion d'Etats parties à la C.p.i a pris des mesures modifiant certaines règles sur la comparution des hauts représentants des Etats, sous la pression de l'Union africaine, comment la société civile apprécie-t-elle cette démarche?

\*\* Nous regrettons cela, car, pour sa réelle crédibilité, la C.p.i ne doit jamais céder à l'ingérence politique et cette modification porte atteinte au principe de l'égalité juridique des citoyens devant la règle de droit, ce qui est incompatible avec l'esprit et la lettre de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui dispose que les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit. L'attitude des dirigeants de l'Union africaine qui va toujours dans le sens de protéger les dirigeants et de fouler aux pieds les victimes des graves atteintes aux droits de l'homme, attriste les organisations de défense des droits de l'homme que nous sommes.

\* N'êtes-vous pas trop catégorique, il y a des personnes qui, de par leurs fonctions, jouissent par exemple d'immunités?

\*\* Vous savez, nous parlons des questions de droit et des droits de l'homme et ne la matière, il y a des normes et même une certaine morale. Selon le droit international, en ce que je sache, les chefs d'Etat peuvent, dans une certaine mesure jouir des immunités vis-à-vis des juridictions des autres pays, afin de leur permettre d'exercer sans difficulté leurs fonctions de gouvernant. Mais, la commission, présidée des crimes ne fait pas partie de ces fonctions. Le droit international exclut, en conséquence et à ma connaissance toute exemption de responsabilités pour les crimes comme le génocide, les crimes contre l'humanité, etc.

\* L'Union africaine est persuadée que la poursuite de certains dirigeants peuvent menacer la paix, ce n'est pas crédible pour vous?

\*\* Pas du tout crédible. Pour nous, c'est l'impunité. La commission des crimes, la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui constituent de vraies menaces pour la paix et la sécurité. Nous pensons que l'Union africaine qui n'est pas en soi un syndicat des chefs d'Etat doit faire un effort pour rappeler aux Etats membres qu'aucune poursuite de la part de la Cour pénale internationale n'aurait été possible si les autorités nationales concernées avaient montré leur volonté et capacité à juger les crimes commis dans leurs pays. C'est un défi aujourd'hui pour l'Afrique de parfaire, de crédibiliser le pouvoir judiciaire, faute de quoi les juridictions internationales ne cesseront de venir au secours des victimes africaines et le président français, François Hollande, l'a rappelé même aux chefs d'Etats africains, au sommet de Paris.

Propos recueillis par Joël NSONI

Afrique du Sud

Toute la nation pleure son icône: Nelson Mandela, un destin hors du commun!

C'est avec une infinie tristesse, suivie d'une vague d'émotion à travers le monde et un afflux d'hommages sans précédent, à la hauteur de cette personnalité hors du commun, que le monde entier a appris la mort, jeudi 5 décembre 2013, dans la nuit, de Nelson Mandela «Madiba», premier président noir d'Afrique du Sud et icône de la lutte acharnée contre le régime d'apartheid et contre l'injustice tout court.

Issu d'une famille royale de l'ethnie Xhosa, Nelson Mandela, dont l'exact prénom est Rolihlahla, qui, dans sa langue maternelle xhosa, signifie «tirant la branche d'un arbre» ou, plus familièrement, «le fomentateur de troubles, l'agitateur», est né le 18 juillet 1918, dans un petit village d'Afrique du Sud appelé Mvezo. Il commence sa lutte contre l'injustice en 1940, année où il est exclu de l'Université, pour s'être joint à un boycott visant à dénoncer les conditions des étudiants noirs en Afrique du Sud. Arrivé à Johannesburg dans les Townships noirs (ghettos) en 1943, il rejoint l'A.n.c (African national congress), organisation nationaliste noire. En 1952, il est élu président de l'A.n.c dans la province de Transvaal. C'est en cette qualité qu'il tient, en 1961, un discours sur les actions à mener contre l'apartheid, lors de la conférence africaine à Pietermaritzburg. Ce, après le massacre de

Sharpeville, en 1960, massacre au cours duquel 79 noirs meurent sous les balles des policiers blancs. Une situation dramatique qui pousse Nelson Mandela à renoncer à la logique des manifestations, des contestations des lois racistes et des appels à la désobéissance, estimant, dès cet instant, que la lutte armée est la seule voie pour obtenir la liberté. C'est ainsi qu'il va créer, en décembre 1961, la branche armée de l'A.n.c, laquelle sera considérée comme une organisation terroriste. Mais, Mandela «Madiba», contrairement à certains membres de l'A.n.c, appelle au sabotage plutôt qu'aux assassinats. En 1963, avec sept autres dirigeants de l'A.n.c, il est arrêté en plein meeting. A l'issue du procès découlant de ces arrestations, tous les huit membres sont condamnés à perpétuité en 1964. Condamné aux travaux forcés à vie à la prison de Robben Island, au large de Cape-Town, Mandela pas-



Nelson Mandela.

sera 27 années en prison. Il est libéré le 11 février 1990, de la prison Victor Verster, par Frederik De Klerk, son ennemi d'hier, avec qui il partage finalement le prix Nobel de la paix en 1993. L'année suivante, à la suite des premières élections démocratiques et multiraciales d'Afrique du Sud, le 27 avril 1994, remportées largement par l'A.n.c, Nelson Mandela devient, le 10 mai 1994, le premier président noir de l'histoire de la République d'Afrique du Sud. Il préside au premier gouvernement non raciale du pays, en l'occurrence un gouvernement

d'union nationale entre l'A.n.c, le Parti national et le parti zoulou Inkhata. En 1999, au terme de son mandat, Nelson Mandela quitte le pouvoir et Thabo Mbeki lui succède. «Madiba» sera enterré le 15 décembre dans son village natal de Qunu, après une grande cérémonie nationale organisée mardi 10 décembre au stade Soccer city, d'une capacité de 94 mille places, dans la banlieue de Soweto, à Johannesburg, en présence de plus 70 chefs d'Etat et de gouvernement des pays du monde et diverses personnalités des mondes de la culture, de la musique, des sports, de la société civile, de la politique, etc. De Mandela, il restera cette leçon de dignité, d'humilité et du partage qu'on croyait impossible. La plus vraie, la plus belle étant le pardon. De lui, on retiendra aussi qu'il a su construire une autre société, fondée sur le droit de refuser une loi inique. «Madiba» restera à tout jamais dans les mémoires comme une personne qui a sacrifié une grande partie de sa vie, pour que des millions d'autres puissent avoir un avenir meilleur.

Viclaire MALONGA



**La SNPC, Parrain officiel des soutenances  
des 30<sup>èmes</sup> Thèses de Doctorat en médecine et des  
mémoires de Licence en sciences de la santé**



Brazzaville, le 5 décembre 2013

La SNPC a annoncé aujourd'hui qu'elle parrainera les 30<sup>èmes</sup> soutenances de *Thèses de Doctorat en médecine et des mémoires de Licence en sciences de la santé de la Faculté de Médecine de Brazzaville*.

45 étudiants de la faculté des Sciences de la Santé de l'Université Marien Ngouabi défendront, du 09 au 12 décembre prochain, dans la capitale congolaise, leur thèse de fin d'étude.

A cette occasion, le Professeur Jean-Rosaire IBARA, Doyen de la Faculté a fait appel à un jury pas comme les autres...

En effet, en plus des Professeurs nationaux, des Professeurs du monde entier ont répondu présents à l'invitation, donnant à cette 30<sup>ème</sup> édition, une dimension internationale.

Ils jugeront ainsi aux côtés de leurs pairs congolais, les travaux des 45 étudiants répartis selon leurs spé-

cialités ( Médecine, Sciences Infirmières, Sciences Bio-médicales et Santé Publique).

*L'année 2013 ayant été déclarée année de L'Education par SEM DENIS SASSOU NGUESSO, Président de La République du Congo; par ce parrainage, la SNPC soutient la politique de l'enseignement et de la formation qualifiante, initiée en 2013 par SEM Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et renforce ainsi son engagement pour l'éducation nationale en accompagnant et en soutenant les élèves et les étudiants, acteurs clés de demain.*

**La SNPC souhaite dès à présent bonne chance à tous les étudiants!**

**Contact: WECARE Global Communication & Media**

**Téléphone: 04 04 39 576**

**Email-[elm@wecaregcm.com](mailto:elm@wecaregcm.com)**

**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

**Recherche pour**

Une société spécialisée dans la fourniture d'accès d'internet et solutions associées qui, pour accompagner son développement, souhaite intégrer:

**Un Responsable Commercial et Marketing**

**Vos missions**

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable de l'ensemble des activités de vente, de marketing, de communication et de publicité. Participer au choix des axes de développement et de la stratégie commerciale de la société concernant notamment les activités, les produits et les marchés.

Informé de la direction générale des tendances et des besoins du marché  
Superviser et rechercher la motivation du personnel placé sous sa responsabilité

**Vos attributions essentielles**

- Elaborer la politique commerciale: la gamme résultant d'une segmentation client/marché/produit, les réseaux et méthodes de distribution.
- Faire appliquer la politique commerciale
- Concevoir la politique de communication globale de l'entreprise selon les

axes définis et en collaboration avec la direction générale

- Etablir les budgets annuels
- Superviser le traitement des litiges clients
- Superviser l'application de la politique de vente sur le terrain, ce qui inclut les prévisions de ventes la fixation des objectifs de la force de vente, son animation et sa coordination,
- Se tenir informé de l'évolution de la législation commerciale

**Profil recherché**

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 3 ou plus, en marketing ou action commerciale. Vous justifiez d'une expérience marketing réussie dans un poste similaire.
- Vous faites preuve de dynamisme et du sens du service
- Savoir apprécier rapidement des potentialités de marché
- La fiabilité, l'organisation et le sens de l'anticipation sont des atouts majeurs

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 13 décembre 2013  
en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail: [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
B.P. 1430 POINTE-NOIRE  
Tél: (242)05 553 16 86/06 677 31 26  
04 422 80 24

**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

**Recherche pour**

Une société spécialisée dans la fourniture d'accès d'internet et solutions associées qui, pour accompagner son développement, souhaite intégrer:

**Deux Commerciaux**

**Vos missions**

Vous souhaitez vous investir dans un secteur d'activité dynamique et devenir professionnel reconnu pour ses résultats. Vous commercialisez des contrats auprès d'une clientèle d'entreprises et des professionnels dans le domaine de l'internet et solutions associées: conquête de nouveaux clients, suivi du portefeuille.

**Vos attributions essentielles**

- Visiter les entreprises dans un objectif de prospection, de vente (et de contrôle du respect des engagements de son entreprise et du client)
- Rechercher des informations concernant le marché (concurrency, conjonctures économiques....) les communiquer au service marketing.
- Maitriser tout le process de la visite (avant, pendant, après)

· Participer à l'élaboration des prévisions de vente de son secteur

**Profil recherché**

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 2 ou plus, en marketing ou action commerciale. Vous justifiez d'une expérience marketing réussie dans un poste similaire.
- Vous faites preuve de dynamisme et du sens du service
- Etre à l'écoute des attentes d'autrui
- Réagir rapidement aux problèmes
- S'adapter à un rythme et à des méthodes de travail spécifiques

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 13 décembre 2013 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail: [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
B.P. 1430 POINTE-NOIRE  
Tél: (242)05 553 16 86  
06 677 31 26 / 04 422 80 24

Département du Pool

# Des promoteurs d'entreprises édififiés sur les opportunités d'investissement et de concrétisation des projets

La direction générale des petites et moyennes entreprises a organisé, du 5 au 6 décembre 2013, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, un atelier d'information et de sensibilisation sur la promotion de l'entrepreneuriat. En vue de susciter l'engouement des populations de ce département qui regorge d'indéniables ressources naturelles, à créer des entreprises, afin de lutter contre le chômage en milieu jeune.

Les travaux de cet atelier qui se sont déroulés dans la salle de conférences de l'hôtel du conseil départemental, ont été placés sous les auspices de Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. En présence du préfet du département du Pool, Jean Michel Shanga, du président du conseil départemental, Fidèle Kandza, de l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, Mme Marie Bernadine Malonga.

A l'ouverture des travaux, Mme Yvonne Adélaïde Mougany a rappelé que le département du Pool regorge d'indéniables potentialités qu'il faille revaloriser et que cet atelier rentre dans le cadre du programme d'activités du Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, pour un développement économique de proximité. «En effet, le Ministère s'est fixé deux objectifs principaux, à savoir: stimuler l'esprit d'entreprise et promouvoir la formation sur la gestion d'une entreprise, en vue de faciliter l'accès au marché public. Pour ce faire, un Fonds de garantie et de soutien aux petites et moyennes entreprises a été mis en place, en partenariat avec Sofi-

dé, une micro finance de première catégorie et la Banque mondiale, en vue d'aider et de soutenir tous les promoteurs d'entreprises», a précisé Mme Mougany. Avant d'attirer l'attention des participants sur les différentes opportunités qu'offrent cet atelier, à travers la mise en œuvre de diverses activités, notamment, l'entretien, la maintenance, la surveillance, la décoration, l'ameublement, l'agro-business, la logistique,



Mme Yvonne Adélaïde Mougany saluant les chefs des quartiers

le transport, les mines, le bâtiment, l'hôtellerie et la restauration, lorsqu'on sait que le dé-



Mme Yvonne Adélaïde Mougany (au centre), à l'ouverture des travaux.

partement du Pool a subi les travaux de la municipalisation accélérée et qu'il faille protéger

les différents ouvrages réalisés à cette occasion. Aussi, elle n'a pas manqué d'encourager tous les promoteurs à avoir une bonne manière de bien rédiger les projets, afin qu'ils soient financés par les partenaires.

Au cours de cet atelier qui a duré deux jours, les participants, venus de tous les districts du département, notamment ceux exerçant une activité productive génératrice de revenu ou ceux ayant des projets de création d'entreprises, ont été édififiés sur différents thèmes se rapportant sur l'entrepreneuriat: «Les opportunités d'investissements dans le département du Pool et choix d'un créneau porteur», présenté par Médard Yetela, chef d'antenne du C.f.e (Centre de formalités des entreprises) à Braz-

zaville; «Processus de concrétisation d'une idée de projet», exposé par M. Auguste Batangou, directeur général des petites et moyennes entreprises; «Etude de cas d'un projet réussi dans le département du Pool, dans le domaine agropastoral ou de la pisciculture», animé par MM. Jean-Jacques Bakala et Guy Gilbert Gnanga, à travers un témoignage d'un



Les participants à l'atelier.

membre du conseil d'administration d'une coopérative agropastorale située à Kiazi, à 6 Km du district de Louingui, et créée il y a 34 ans; «Fondamentaux de la gestion, en vue de la pérennisation d'un projet», présenté par Marcel Nkoudi, directeur de la promotion au Centre de formalités des entreprises; «Dispositif d'appui et d'accompagnement», par Manassé Kan-

quaye Kanyi, conseiller administratif et juridique.

La modération des différents thèmes développés au cours de cet atelier était assurée par M. Armand Bienvenu Vouidibio, directeur de cabinet de Mme la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat.

Au terme desdits travaux, les participants, une cinquantaine environ, ont salué l'initiative du Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat d'organiser cet atelier, qui a permis aux uns et aux autres d'être informés sur les opportunités de création d'entreprises pour le bien-être des populations du Pool.

Clôturant les travaux, Mme Yvonne Adélaïde Mougany s'est réjouie de la bonne quali-

té des exposés sur divers thèmes développés par les cadres du département dont elle a la charge et des débats qui s'en est suivi, afin que chaque citoyen vivant dans le Pool s'imprègne des notions de l'entrepreneuriat.

Pascal BIOZI KIMINO

## Mission médicale Mercy Ships au Congo

# Les patients non sélectionnés à Oyo et Ouesso sollicitent l'intervention du gouvernement

Dans le cadre de sa mission médicale relative à l'augmentation de l'accès aux soins médicaux des populations, en particulier les plus démunies en République du Congo, l'O.n.g américaine Mercy Ships, conformément au protocole d'accord signé avec le gouvernement, a procédé, les 2 et 5 décembre 2013, à Oyo et Ouesso, à la sélection des malades des départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest et de la Sangha. Les cérémonies desdites opérations de sélection se sont déroulées aux hôpitaux de base des deux localités respectives pris d'assaut par des patients présentant diverses pathologies en quête d'une guérison.

La présence du bateau Africa Mercy au Congo est l'œuvre du président de la République dont le gouvernement a signé avec la fondation Mercy Ships, un protocole général d'accord, pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement liés à la santé.

Après les villes de Pointe-Noire et Brazzaville, les localités d'Oyo et Ouesso ont reçu l'équipe médicale de Mercy Ships décidée d'accompagner le gouvernement dans son effort d'améliorer son système de santé.

Tout a commencé sous une pluie battante, le 2 décembre 2013, à Oyo, dans le département de la Cuvette. Les opérations de sélection des patients se sont déroulées à l'hôpital de base Mama Mouebara, où il y a eu peu d'engouement, à cause des présélections faites en

amont par les directions départementales de la santé des deux Cuvette concernées par l'opération.

Conscients de leurs handicaps, les malades, dont certains étaient accompagnés de leurs parents, ont bravé la pluie pour se faire consulter, en vue d'une probable évacuation à Pointe-Noire où est accosté le bateau Africa Mercy, au quai, dans les eaux profondes du Port Autonome, depuis le 9 août dernier. L'accueil était chaleureux sous les tentes dressées pour la circonstance. Les bénévoles et autres agents de Mercy Ships, par un simple dialogue avec les patients, commençaient par éliminer certaines pathologies qui ne faisaient pas partie des maladies sélectionnées, mais que beaucoup présentaient, malheureusement. Une situation qui devrait, plutôt, interpeller le gouvernement.



Un agent de Mercy Ships à l'accueil des patients.

Les malades sélectionnés étaient envoyés vers une équipe médicale, pour une consultation. A l'instar de Mme Eugénie Odingou, habitant le village Okouya, arrivée pour un problème de goitre qu'elle traîne, depuis 3 ans. «J'ai très mal. Je suis contente d'être reçue, parce que depuis l'apparition de cette maladie, je n'ai personne pour me traiter», nous a-t-elle signifié.

Ce sentiment de satisfaction a été également exprimé par Mme Nelly Okombi, qui a accompa-

gné son enfant, âgé de 4 ans, qui souffre d'une hernie, depuis l'âge de 3 mois. «Je suis contente. On a été reçu et l'accueil était chaleureux», a-t-elle dit.

M. Gaston Ofoungou, la cinquantaine révolue, qui souffre d'une tumeur de l'œil, a, quant à lui, remercié le bon Dieu. «Je me suis présenté à l'hôpital, à Brazzaville, et le docteur m'avait dit qu'il ne pouvait pas m'opérer. Quand j'ai vu les images faisant la publicité d'une imminente arrivée de Mercy



La file d'attente des malades.

Ships à Oyo, j'ai dit que je pouvais attendre. Aujourd'hui, je suis là. On m'a reçu et consulté. Il y a l'espoir. Le docteur m'a dit qu'on pouvait m'opérer et je pourrais voir», a-t-il déclaré, sur un ton optimiste.

Malgré l'enchantement des uns, le désespoir était total et visible chez les patients présentant des pathologies non sélectionnées par l'équipe médicale de Mercy Ships. Il s'agit des cataractes et des maladies orthopédiques, qui, pourtant, étaient prises en compte, à Pointe-Noire et Brazzaville.

Plusieurs personnes se sont présentées avec ces maladies. D'où la colère de M. Abraham Ewock Okoya, qui a accompagné son père, venu de Loukolé. «Dommage», a-t-il déclaré, avant de manifester son amertume. «Quand il y a de tels désagréments, il faut sensibiliser les populations à temps. Regardez l'état de mon père, j'ai par-

couru des kilomètres pour arriver ici. Il n'est pas reçu. Psychologiquement, ce n'est pas bien. Il faut sélectionner tout le monde», a-t-il suggéré.

Dans la même veine, M. Edouard Epama, habitant la localité d'Okoyo, les yeux embrassés de larmes, a demandé au gouvernement d'établir un autre programme, sinon une campagne spéciale avec d'autres O.n.gs. Car, a-t-elle argué, sa fille est devenue paralytique, à cause d'une piqûre de quinimax que lui aurait injectée une infirmière.

En effet, les patients présentant les cataractes et les maladies orthopédiques étaient nombreux. Alors, le fait de ne pas les recevoir, sous prétexte que les chiffres arrêtés en termes d'opérations étaient déjà atteints, ne s'explique pas pour eux. D'où leur cri de cœur à

(Suite en page 7)

**Une visite chez un pasteur qui se termine par... la mort**

La scène s'est passée dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 décembre 2013, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Un jeune homme est entré au domicile du pasteur d'une église de réveil, dans l'intention de le consulter, afin que ce dernier prie pour lui. Il n'avait pas supporté un songe et a cru qu'un esprit maléfique le poursuivait, selon le témoignage fait par son frère aîné, à qui il s'était confié, avant d'aller au domicile du pasteur. Ayant frappé à la porte, le pasteur en question est sorti, et ne le connaissant pas, a pensé que c'était un sorcier ou un voleur. Sans tarder, le pasteur et une foule de gens accourue du quartier s'en sont pris au jeune homme qui a été copieusement tabassé. En tout cas, il a été roué de coups et d'objets divers. Le pauvre a trouvé la mort, vers 5h du matin. Quelque temps après, la famille de la victime étant informée, le domicile du pasteur a été vandalisé. La veillée funèbre se tient dans la rue Pierre Ngoma, vers le marché Bourreau. Incroyable destin pour ce jeune-homme!

**C.e.g Bernadette Bayonne: plaider pour la construction du mur d'enceinte**

Le C.e.g Bernadette Bayonne, situé à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, est ouvert de part en part. Conséquence: des véhicules et des motos roulant, parfois, à tombeau ouvert, de même que des piétons traversent, chaque jour, son enceinte, exposant les élèves au danger d'accidents, surtout pendant la récréation. Il y a en plus la difficulté que constitue la pléthore des effectifs: 2.602 élèves occupant trois salles de classe. De même, la cour du collège se transforme en lac, après chaque pluie. Elèves et enseignants sont, alors, obligés, de se frayer le chemin, en retroussant les pantalons, pour accéder à leurs salles de classe. C'était le cas, après la pluie qui est tombée le samedi 7 décembre. Malgré l'interpellation des pouvoirs publics, par le responsable n°1 de l'établissement, rien ne s'y fait. Jusqu'à quand les pouvoirs publics resteront-ils sourds au plaider pour la construction du mur d'enceinte du C.e.g Bernadette Bayonne?

**Avenue Ngamaba: l'érosion travaille, la mairie dort**

Trois gros nids de poule se sont creusés sur l'avenue Ngamaba, au niveau de l'arrêt Mouandza, à Mfilou. Ils sont devenus larges et profonds au fil des mois et risquent de couper la chaussée goudronnée. Les usagers de ladite route ont, à maintes reprises, interpellé les autorités habilitées, par le truchement des chaînes de télévision et de radio, y compris à travers les colonnes de notre rubrique «Coup d'oeil en biais». Mais, on se demande pourquoi elles ne réagissent pas, alors que la dégradation, à cause de l'érosion, donne le vertige. Après chaque pluie, cette route devient un casse-tête pour les automobilistes et même les piétons qui se disputent la chaussée, en évitant les mares d'eau que retiennent les nids de poule. Le silence coupable des services chargés de l'assainissement des voiries urbaines inquiète les usagers. Il faut souhaiter que le ciel n'envoie pas trop de pluies, sinon la circulation sur l'avenue Ngamaba sera interrompue. Le même phénomène est observé dans d'autres quartiers.

**C'est maintenant un bourbier, le marché Lycée Thomas Sankara à Talangai**

Le marché du lycée Thomas Sankara, situé dans le sixième arrondissement de la ville-capitale, s'est transformé en un véritable bourbier, en cette saison des pluies. Vendeurs et vendeuses des denrées alimentaires se plaignent d'être obligés de vendre dans la boue, où ils cohabitent avec les immondices qui attirent les mouches, au risque de leur santé. Et cela en dépit des taxes auxquels ils sont assujettis: 5.000 francs Cfa, pour le stationnement de véhicule, 500 francs Cfa, pour les tenanciers des boucheries, 100 francs Cfa, pour les détaillants, etc. Pour les usagers de ce marché, il est temps que la mairie qui, semble-t-il, travaille à la salubrité de la ville, intervienne, pour qu'il devienne un oasis de propreté où il fera bon de vendre et acheter. C'est le même scénario dans d'autres marchés de la ville-capitale, notamment le marché Total de Bacongo. D'autres pensent que s'il n'y a pas de «député papa Noël», qui pourrait voler au secours de ces commerçants obligés de patauger dans la boue pour gagner leur vie?

**Faudra-t-il des véhicules amphibies pour circuler dans la rue Ndolo quand il pleut?**

La saison des pluies est venue montrer, s'il en est encore besoin, qu'il y a beaucoup d'effort à faire dans la construction et la réhabilitation du réseau routier urbain. Chaque fois qu'il pleut, la rue Ndolo, à Mikalou, un quartier du sixième arrondissement, se transforme en torrent impétueux. C'était encore le cas, samedi 7 décembre. La voie goudronnée n'était plus visible, pour laisser la place à une rivière, comme on l'a vu sur les images montrées par une chaîne de télévision privée. Des véhicules se sont embourbés, incapables d'avancer. Les piétons avaient l'eau jusqu'aux genoux. Il leur fallait marcher prudemment, de peur de tomber dans le caniveau, par exemple. Là aussi, la rue Ndolo n'est qu'un prototype des routes goudronnées de Brazzaville, pendant la pluie. Les travaux de bitumage des routes doivent, nécessairement, intégrer la notion d'évacuation des eaux de pluies à travers un système de canalisation opérationnel.

**Ils découvrent des ossements humains, en creusant un caveau**

Mercredi dernier, une famille en deuil a été surprise de découvrir des ossements humains, en creusant un caveau à l'endroit qui leur a été vendu dans un cimetière voisin d'Itatolo. A côté, il y avait un sac contenant des uniformes militaires et un béret. Ce qui laisse penser que les ossements sont ceux d'un agent de la force publique. Ce que voyant, la famille en deuil a cessé de creuser le caveau. On se demande si le gestionnaire du cimetière a remboursé l'argent perçu ou un autre endroit a été proposé à la famille endeuillée.

**A.n.i.f (Agence nationale d'investigation financière)**

**L'évaluation de l'institution congolaise aura lieu en juillet 2014**

Chargée de lutter contre le blanchiment d'argent, l'A.n.i.f (Agence nationale d'investigation financière) du Congo, que dirige M. André Kanga, fera son évaluation, en juillet 2014. Comme l'ont déjà fait le Tchad et le Cameroun. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'a eu, en novembre dernier, à Brazzaville, M. Désiré Geoffroy Mbock, secrétaire permanent du Gabac (Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale), avec le secrétaire général de la présidence de la République du Congo, M. Jean-Baptiste Ondaye. Cette entrevue a eu lieu en marge de la réunion en plénière des A.n.i.f des six Etats membres de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), qui s'est tenue, le 19 novembre 2013, dans la capitale du Congo. Sous la présidence de M. Désiré Geoffroy Mbock.



Désiré Geoffroy Mbock.

La réunion de Brazzaville a permis aux participants de faire l'état des lieux des A.n.i.f, duquel il ressort le constat que seules les agences du Cameroun et du Gabon ont atteint un niveau de fonctionnement maximum. L'A.n.i.f du Tchad étant sur une voie qui permette de penser qu'à brève échéance, elle pourrait, entièrement, satisfaire aux exigences de fonctionnement d'une Cellule de renseignement financier.

Concernant les A.n.i.f du Congo et de la Guinée Equatoriale, il a été que si les Etats concernés ont procédé à la nomination des directeurs de chacune de ces agences et fait des efforts pour les doter de moyens matériels adéquats, il reste que leurs membres constitutifs, tel que prévu par les textes communautaires, tardent à être désignés. En conséquence de quoi, les A.n.i.f de ces deux pays ne sont toujours pas opérationnelles, bien des années

après leur mise en place. Quant à l'A.n.i.f de la République Centrafricaine, déjà handicapée par le peu de ressources qui lui sont allouées, la crise militaro-politique que connaît ce pays et la désignation de certains de ses membres à d'autres postes de responsabilité de l'administration centrafricaine ont considérablement réduit son opérationnalité. Au point de la rendre inactive. Ainsi, il a été recommandé au Secrétariat permanent de mener des actions de sensibilisation auprès des autorités du Congo et de la Guinée Equatoriale, pour qu'elles consentent à prendre les actes juridiques dont la mise en œuvre permettraient aux A.n.i.f concernées de devenir opérationnelles et de jouer pleinement leur rôle dans la lutte que mènent les Etats pour l'assainissement des comportements des agents publics, de divers opérateurs économiques et la préservation de la fortune publique, d'une

part, et pour la préservation de leur sécurité territoriale contre des actes terroristes. Et de mener, également, des actions auprès des autorités centrafricaines pour qu'elles procèdent, d'une part, au remplacement des membres de l'A.n.i.f de ce pays qui ont été promus à l'exercice d'autres fonctions et, d'autre part, au renforcement de l'équipe, par la désignation d'un personnel d'appui. Toujours à propos de l'A.n.i.f de Centrafrique, le Secrétaire permanent s'est engagé à rechercher des sources de financement extérieur, pour assurer son équipement. Alors que le directeur de l'A.n.i.f du Cameroun, en qualité de président de la C.a.c (Conférence des A.n.i.f d'Afrique centrale), a pris l'engagement que quelques maté-

riels informatiques seraient fournis à l'A.n.i.f de Centrafrique, pour parer au plus pressé.

D'une manière générale, il a été recommandé aux dirigeants des A.n.i.f non opérationnelles, de prendre leur part dans la sensibilisation de leurs autorités respectives.

Des débats sur les activités des A.n.i.f ont amené les participants à s'étendre sur le séminaire organisé par la B.e.a.c, pour la mise en place d'un dispositif qui lui permettrait de pleinement jouer son rôle assujetti; les textes d'application du règlement portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme; et la prise en compte des spécificités linguistiques de certains Etats membres du Gabac.

Le projet de règlement portant avantages des personnels des A.n.i.f, l'examen du projet relatif à la révision du Règlement portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et financement du terrorisme en Afrique Centrale, et la contribution des A.n.i.f à la rédaction des termes de référence, en vue du recrutement des consultants chargés des études sur la mise en œuvre des Recommandations 8, 14 et 15 du Gafi (Groupe d'action financière). Tels sont les autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion des A.n.i.f.

Véran Carrhol YANGA

**Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique)**

**Cinq cents militaires congolais supplémentaires pour sécuriser la Centrafrique**

En vue de prendre part à la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique), placée sous le mandat de l'U.a (Union africaine), un contingent de 500 éléments des F.a.c (Forces armées congolaises) a quitté Brazzaville, dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013, pour se rendre à Bangui, la capitale de la République Centrafricaine. Pour ce faire, une cérémonie de départ a été organisée, à la base militaire Marien Nguabi. Sous les auspices du général de division René Boukaka, chef d'Etat-major général adjoint des F.a.c, qu'entouraient un certain nombre d'officiers.



Des militaires congolais prêts à embarquer pour Bangui.

La veille, le général de division Guy Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c, s'est adressé aux militaires de ce contingent. En leur rappelant leurs missions aux côtés des détachements des forces armées des pays de l'U.a et de la France: «Suite à la montée en puissance de l'insécurité en République Centrafricaine, le président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement, chef suprême des armées, Denis Sassou Nguesso, a décidé d'envoyer un détachement de la force publique au sein de la Misca. Le bataillon de soutien à la paix ainsi que l'unité de police constitués, dont vous faites partie, seront nos ambassadeurs en R.C.A, aux côtés des détachements des forces armées des pays de l'U.a et de la France. C'est une mission noble et suicide, qui requiert beaucoup de concentration et surtout l'appui sur trois piliers: la discipline, l'éthique et la cohésion», a-t-il insisté.

Poursuivant son propos, il a fait savoir à la troupe qu'ils étaient les ambassadeurs de la paix et non du malheur, qu'ils doivent avoir le sens de l'humain. Et, le Congo attache du prix à l'aide à accorder au peuple centrafricain, à la Centrafrique, en pleine difficulté sécuritaire et hu-

manitaire. Soulignons que ce contingent rejoint les 315 éléments envoyés en Centrafrique, dans le cadre de la Micopax (Mission de consolidation de la paix en Afrique centrale). A noter que la Misca sera conduite par l'U.a, en étroite consultation avec la C.e.e.a.c. Elle sera composée de 3500 soldats, dont 2475 militaires, 1025 policiers et 152 civils.

Dans son fonctionnement, elle prendra le relais de la Fomac (Force multinationale de l'Afrique centrale) qui se trouve dans ce pays depuis quelques années. Le transfert de compétence entre la Micopax et la Misca aura lieu, le 19 décembre prochain, à Bangui. Dirigée par le général de division Jean-Marie Michel Moko, du Congo-Brazzaville, qui aura sous lui deux officiers originaires du Cameroun et du Gabon, la Misca sera dotée d'un mandat fort et sera déployée pour une période initiale de six mois. Son mandat consistera à contribuer à la protection des civils et à la restauration de la sécurité et de l'ordre public. A travers la mise en œuvre de mesures appropriées à la stabilisation du pays et la restauration de l'autorité de l'Etat centrafricain, à la réforme et la restauration du secteur de

la défense et de la sécurité, à la création des conditions propices à la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations dans le besoin. La mise en place de cette force est une

décision du Conseil de paix et de sécurité de l'U.a prise au cours de sa réunion du 19 juillet de cette année.

Alain Patrick MASSAMBA

**Nouveaux tarifs pour abonnement**

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		96 Euros	
Retrait sur place:	15.600	192 Euros	
Expédié:	23.400		
1 an			Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
			Amérique-Asie
	France, Afrique Francophone	100 Euros	
	91 Euros	200 Euros	
	182 Euros		

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

P.c.t (Parti congolais du travail)

## Le conseil fédéral de Pointe-Noire a tenu sa première session

La salle de conférences de la permanence du P.c.t (Parti congolais du travail), sise à Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement de la capitale économique congolaise, a abrité les travaux de la première session ordinaire des membres du Conseil fédéral du département de Pointe-Noire, dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013.

Les travaux étaient supervisés par Victor Foudi, membre du comité central, président dudit conseil fédéral, qui, dans son allocution d'ouverture, a présenté le bilan des activités réalisées depuis le 19 janvier 2012, date de la mise en place du conseil, en ses termes. «La fédération de Pointe-Noire étant le bras laborieux du secrétariat permanent, au cours des années 2012 et 2013, a assuré le relais des décisions du Comité central et des directives du secrétariat permanent, conformément aux conclusions du 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire par: l'ouverture et la redynamisation du parti; la restructuration des organes intermédiaires et de base du parti; l'organisation des campagnes spéciales d'adhésion; la participation de la fédération à la construction du siège national du parti à Brazzaville; la te-

nue des sessions inaugurales des comités; la participation des membres du Conseil fédéral de Pointe-Noire à la 2<sup>ème</sup> session ordinaire du comité central; la mobilisation et la participation des cadres militants et sympathisants du parti au recensement administratif spécial; la mobilisation et la participation de tous les militants du parti au méga meeting «Touche pas à mon président» de la majorité présidentielle; la réalisation du séminaire méthodologique sur l'organisation et l'animation du parti...

Durant les travaux, les cent deux conseillers présents dans la salle ont fait une analyse critique des documents bilanciers, le rapport d'activités et financier 2012, et la fiche synthèse d'activité financière 2013, avant d'en prendre acte. Des suggestions et recommandations ont été faites au secrétariat fédéral



La tribune officielle de la session ordinaire du conseil fédéral du P.c.t.

qui devrait s'en inspirer pour les sessions avenir. Le rapport de la Commission de contrôle et dévaluation a été adopté, avec amendement. S'agissant des documents de travail du conseil, après la mise au point du président sur les différents documents à examiner, le projet de programme d'activités 2014 et le projet de programme du budget 2014 ont été adoptés, à titre indicatif et mission a été donnée au secré-

ariat fédéral de faire travailler les commissions, en vue de tenir les tâches prioritaires. Outre l'adoption des documents, les conseillers ont adressé une motion de soutien au camarade Denis Sassou Nguesso, président du Comité central du P.c.t, chef de l'état et une motion de confiance à Pierre Ngolo, secrétaire général de ce parti.

Equateur Denis NGUIMBI

Protection de la faune

## Un Chinois arrêté à l'aéroport Maya-Maya avec des trophées d'ivoire

Le samedi 30 novembre 2013, les agents des Eaux et Forêts en service à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, en collaboration avec la gendarmerie nationale, sous les auspices du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage ont interpellé un trafiquant de nationalité chinoise avec des bijoux en ivoire, dans la salle d'attente, où il comptait monter à bord d'un avion à destination de la Chine.

Ces derniers temps, les services compétents du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, la Force publique et certaines O.n.gs (Organisations non gouvernementales) nationales et internationales oeuvrant pour la protection de la faune et de la flore, au Congo, n'arrêtaient pas de déployer des efforts énormes et essentiels pour rendre possible l'arrestation des braconniers et d'autres malfrats qui portent atteinte aux dispositions de la loi et d'autres textes en vigueur dans notre pays, en la matière.

Ce trafiquant chinois avait payé quelqu'un à l'aéroport (également arrêté pour sa complicité) une somme de 60 000 F. CFA, pour éviter le contrôle qui aurait pu permettre d'attraper ces produits illicites. Le malfrat est, actuellement, en détention préventive à la Maison d'arrêt de Brazzaville. En attendant sa traduction en justice.

Les peines de prison pour le trafic illicite au Congo et dans d'autres pays sont un signe ferme de l'engagement de la République du Congo et des autres pays pour lutter contre le trafic d'ivoire. L'ivoire sculpté est le résultat des longs circuits de trafic illicite, qui, par conséquent, cause l'abattage des éléphants. Des animaux qui sont intégralement protégés en République du Congo. Ce qui veut dire que la commercialisation, l'exportation, l'importation de leurs produits, y compris les ivoires par n'importe qui, est



Fu Zhenjiang en possession frauduleuse des trophées d'ivoire.

strictement interdit et punissable par la loi 37-2008, qui prévoit jusqu'à 5 ans de prison ferme et des amendes pouvant atteindre cinq millions de francs CFA. Sans oublier des dommages et intérêts. Par ailleurs, le trafic international d'ivoire, surtout en direction d'Asie, est la cause directe des descentes massives des populations des éléphants d'Afrique. Des pachydermes qui contribuent énormément aux économies dans le secteur écotouristique sur le continent africain et jouent également un rôle extrêmement important au niveau écologique. La perte des éléphants et d'autres espèces est une tragédie qui ne peut cesser sans un énorme effort des pays comme le Congo d'arrêter le trafic des espèces.

Gilles MIAMBANZILA

Lutte contre la violation des droits de l'enfant

## Des journalistes de Pointe-Noire se lancent dans la bataille

Initiée par le Réseau des journalistes travaillant sur les droits de l'homme, une campagne de sensibilisation sur la loi 4 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfance au Congo se tient à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Celle-ci va durer un mois et vise à emmener les populations à s'approprier les droits de l'enfant.

Le lancement officiel de cette campagne a eu lieu, le 4 décembre 2013, dans un restaurant de la place, par le directeur départemental des droits humains et des libertés fondamentales de Pointe-Noire, le colonel Jérôme Magnokou. En présence du représentant de Micheline Potignon Ngondo, ancienne députée qui avait initié la loi n°4 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfance en République du Congo. Outre des discours du colonel Magnokou et du président de l'Alto (Association pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre), Vincent Raimi Paraiso, l'assistance a visionné un documentaire produit par Roland Aymar Loemba, journaliste à la D.r.t.v (Digital Radio Television), une chaîne de télévision privée, et responsable du Réseau des journalistes pour les droits de l'homme. Un documentaire de

trente minutes qui décrit et décrit les maltraitances auxquelles des enfants de Pointe-Noire sont soumis au quotidien. En effet, quatre ans après la promulgation de la loi dite Potignon et malgré l'existence d'autres instruments juridiques dissuasifs, comme la Constitution de 2002 ou le Code Pénal, les droits de l'enfant congolais continuent d'être bafoués au sein ou en dehors des foyers. En dépit de l'inexistence des chiffres officiels, des enfants sont toujours maltraités, violentés ou surexploités. Le contexte est donc des plus amers. Un contexte auquel le Réseau des journalistes pour les droits de l'homme voudrait donc mettre fin, en vulgarisant la loi Potignon. «Cette campagne d'un mois a pour cibles principales les O.n.gs, les pouvoirs publics, les communautés étrangères, les communautés religieuses, les chefs des quar-



Une fille de Pointe-Noire soumise au travail.

tiers, les ménages ou les écoles. L'objectif essentiel est d'appuyer les efforts des pouvoirs publics et des O.n.gs dans la sensibilisation des populations à la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 », explique Roland Aymar Loemba. Pour parvenir à ce résultat, le Réseau entend organiser des émissions radio et télé, distribuer des prospectus, projeter des films ou paviser la ville de banderoles.

Si l'ignorance des droits de l'enfant reste jusqu'ici un point noir de la société congolaise, la campagne de vulgarisation initiée par des journalistes de Pointe-Noire pourrait constituer un pas important vers l'appropriation par tous des droits de nos rejetons. Ceux-là qui ont la noble et lourde tâche de bâtir l'avenir.

John NDINGA-NGOMA

Ministère à la présidence de la République, chargé de la défense nationale

## Des outils pour permettre aux attachés de défense de mieux exercer leur fonction

Grand moment d'échange et de partage, le séminaire d'information et de mise en condition des attachés de défense près les ambassades du Congo à l'étranger a eu lieu, du 2 au 6 décembre 2013, au Cercle mess des officiers, à Brazzaville. Ouvert par Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, il a été clos par le général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises). A cet effet, le collectif des attachés de défense,

à travers le contre-amiral Mathias Bangui, attaché de défense du Congo en Algérie, a pris l'engagement de servir et représenter leur institution dignement, avec honneur, tel qu'il leur a été recommandé par le ministre en charge de la défense nationale. Ils ont aussi, suggéré au commandement de résoudre des problèmes liés à la bonne marche de leur fonction.

Ce séminaire s'est inscrit dans la mise en œuvre du mouvement diplomatique au sein des cabinets de défense. Il visait aussi à nourrir la réflexion des participants

sur les grands problèmes du temps et, la diversité des thèmes abordés permettra aux participants d'exercer au mieux leurs fonctions.

«Il sera suggéré à la hiérarchie, une démarche visant une meilleure mise en valeur de nos compétences à l'étranger, afin d'exercer leurs fonctions avec plus de responsabilité et de dignité», a dit le commissaire général Aaron Nkakou Bakebongo, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire. Avant d'interpeller les participants à interioriser au

mieux les informations reçues durant le séminaire.

Le général Okoi a affirmé que la coopération militaire est, pour la hiérarchie militaire une priorité. «Elle doit se développer avec un nouvel enthousiasme et conduire à terme à des actions visibles pour tous», a-t-il dit. Notons que cette cérémonie, rehaussée de la présence des membres du commandement militaire, des attachés de défense accrédités au Congo, a aussi donné lieu à l'observation d'une minute de silence, en mémoire de Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud, décédé, récemment.

Alain Patrick MASSAMBA

(Suite de la page 5)

l'endroit du gouvernement et de la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba). «Il ne faut pas nous oublier. Nous sommes démunis et on n'a pas d'argent pour nous traiter. Si dans d'autres départements ces cas ont été pris en compte, pourquoi pas ici? Nous avons parcouru des kilomètres pour arriver à Oyo, c'est dommage», a précisé un patient, qui a requis l'anonymat.

Interrogé sur ce désagrément, Rigobert Mbouka, directeur départemental de la santé de la Cuvette, a reconnu que l'information n'était pas bien véhiculée pour demander à ces patients de ne pas faire le déplacement. Qu'à cela ne tienne, il a promis que cette situation sera rattrapée lors des sélections à Dolisie. «Une O.n.g hollandaise sera surplace et travaillera avec les Congolais», a-t-il indiqué.

A Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, les patients ont plus présenté les cas d'hernie, en dehors des cataractes et des maladies orthopédiques. Ils étaient plus d'une cinquantaine à se présenter à

l'hôpital de base sécurisé par la force publique, en provenance des localités comme Souanké, Pikounda, Ngwala, Mokeko, Sembé et Pokola, sur la base d'une présélection.

Pour le directeur départemental de la santé de la Sangha, Marcel Olion, une centaine de malades étaient répertoriés, pendant les présélections, toutes pathologies confondues. Malheureusement, «les goitres et les cataractes ont été exclus. D'où il nous reste une cinquantaine de malades», a-t-il indiqué.

Pour lui, cette opération leur donne un coup de pouce, d'autant plus que bon nombre des patients qui se sont présentés souffrent de la hernie. «C'est une pathologie qui est récurrente, ici, à cause des travaux champêtres et les cultures de cacao», a-t-il signifié. Il sied de dire que les opérations de sélection de patients dans les différents départements ont révélé que beaucoup de personnes au Congo vivent avec des malformations graves qui ne doivent pas laisser indifférent le gouvernement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Termes de référence de l'auditeur interne du MSP (réciendaire principal) dans la mise en oeuvre des activités de la phase 2 de la subvention COG-810-G02-T

### I- Contexte et justification:

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre, depuis 2011, la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés du projet avaient été confiées au Ministère de la Santé et de la Population, réciendaire principal.

La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée, exceptionnellement, de six mois pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013, en attendant la mise en vigueur de la phase 2.

Cette deuxième phase de la subvention est assujettie à la satisfaction d'un certain nombre de conditions, parmi lesquelles figure le recrutement d'un auditeur interne, en vue de renforcer le système de contrôle interne du projet.

Le présent document qui constitue les termes de référence du consultant qui sera recruté, définit les objectifs, les résultats attendus et les modalités de l'organisation de la fonction d'audit interne du projet.

### II- Position hiérarchique:

L'Auditeur Interne est placé sous la responsabilité de la Direction des Ressources Financières du Ministère de la Santé et de la Population.

Dans ces tâches quotidiennes, l'auditeur interne rend directement compte au Directeur du Projet. Mais aussi, il prépare des rapports d'activités trimestriels et annuels dont les copies sont envoyées au CNC et au Fonds Mondial.

### III- Tâches et Responsabilités:

Auditeur interne aura pour principale mission de participer à la réalisation d'audits financiers et opérationnels sur l'ensemble des activités de la subvention Tuberculose au niveau du PR et des sous bénéficiaires du projet.

### Ces audits se décomposeront en différentes phases:

- préparation du plan d'audit annuel;
- préparation de la mission en collaboration avec le management concerné;
- réalisation des travaux/tests/entretiens;
- diagnostic sur les performances du projet;
- préparation des conclusions et recommandations en concertation avec les services audités;
- formalisation du rapport d'audit avec ses recommandations;
- suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la mise en place de nouvelles procédures, s'il y a lieu.

### IV - Tâches de l'Auditeur Interne:

L'Auditeur interne a en charge la réalisation des tâches suivantes:

- Elaborer le plan d'audit interne annuel dont les copies sont aussi envoyées au CNC et au Fonds

Mondial;

- Exécuter les missions d'audit interne en conformité avec les normes internationales régissant la fonction de l'Audit interne et les procédures admises;

- S'assurer de l'application des procédures dans les domaines de l'administration générale du projet (élaboration et exécution du budget), de la passation des marchés (sélection des fournisseurs, approbation de la procédure, réception des biens ou exécution de la prestation), de la gestion des immobilisations, de la gestion des ressources humaines, des procédures financières, des procédures comptables;

- Identifier les dysfonctionnements, ainsi que leurs conséquences, et proposer des solutions pour y remédier;

- Evaluer le système de contrôle interne assuré par l'Unité de Gestion du projet du MSP en rapport avec l'efficacité et l'efficience d'exécution des activités du projet;

- Conduire les missions d'audit opérationnel aux niveaux du PR, Bénéficiaires secondaires et des sous-bénéficiaires;

- Contrôler et vérifier les transactions financières liées aux activités du projet, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles;

- S'assurer de la mise en oeuvre des recommandations des audits externes ainsi que de missions de supervision du LFA et du Fonds Mondial;

- Prendre connaissance des observations et recommandations du Fonds Mondial contenues dans les lettres de Gestion et en suivre la mise en application;

- Travailler en collaboration avec les auditeurs externes financiers et les équipes spécialisées du LFA et du Fonds Mondial;

- Mener des missions spéciales d'investigations ainsi que des contrôles inopinés;

- Préparer les rapports des missions d'audit interne;

- Rédiger les rapports d'activités trimestriels et annuels de la Cellule Audit interne.

### V- Résultats attendus:

Les résultats attendus du travail de l'auditeur interne est l'amélioration globale des systèmes et procédures de gestion de la subvention. Notamment, il est attendu que l'auditeur interne fera des recommandations qui vont permettre l'amélioration du système de contrôle interne: les dépenses sont soutenues par les pièces justificatives appropriées, les comptes du projet sont régulièrement tenus et à jour, les rapports financiers reflètent la réalité des comptes, le plan d'action et le budget établis sont respectés, les objectifs du projet sont atteints, etc.

### VI- Qualification:

Les candidats potentiels au poste devront présenter (ou remplir) les conditions de candidature ci-après:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type BAC + 4/5 en audit, comptabilité et gestion ou tout autre diplôme équivalent;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle

d'au moins 5 ans dans des missions d'audit interne, d'expertise comptable et conseil en gestion;

- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans d'audit dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne, etc.);

- Avoir une expérience dans la conduite des missions d'audit interne /externe, en cabinet, dans une société ou dans un projet;

- Avoir de l'expérience dans la mise en place d'une cellule d'audit dans un projet;

- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés du Fonds Mondial;

- Etre capable de travailler sous pression et faire preuve d'esprit d'indépendance, de discrétion et de critique objective, puis être disposé à voyager dans tout le pays;

- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Word, Excel etc.); la connaissance d'un logiciel de gestion comptable serait un atout;

- Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans;

- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français;

- Etre capable de produire les résultats avec précisions et dans les délais prescrits.

La connaissance et la pratique de la langue Anglaise serait un plus.

### VII- Composition du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

1. Une lettre de motivation pour le poste;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs;
5. Les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis;
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

### VIII- Conditions d'emploi:

Le contrat de l'Auditeur Interne est signé par le Ministre en charge de la santé. Ce contrat est signé pour une durée de deux ans avec une période d'essai de six mois.

La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

### IX - Dépôt des dossiers de candidature:

Les dossiers de candidature devront être adressés, au plus tard, le 16 Décembre 2013, à 16 heures, sous plis fermé, avec la mention «avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Auditeur Interne», à l'adresse ci-dessous: Ministère de la Santé et de la Population/Direction des Ressources Financières/Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)

13, Avenue Maréchal LYAUTEY,  
en Face du Centre Hospitalier et Universitaire  
de Brazzaville (siège unité de gestion MDA/  
projet de mise à l'échelle de la moustiquaire  
imprégnée d'insecticide)  
Tél: 00242 06 979 03 15/05 521 53 41  
E-mail: emekamamina27@yahooo.fr  
Brazzaville; République du Congo.



Diocèse d'Impfondo

# La paroisse Sainte Brigitte d'Epena a célébré son 50<sup>ème</sup> anniversaire

Dimanche 27 octobre 2013, 30<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C, les chrétiens du diocèse d'Impfondo, en général, et ceux d'Epena, en particulier, ont célébré le 50<sup>ème</sup> anniversaire (jubilé d'or) de leur paroisse. Créée en 1963, par le père Gérard Destombe de la congrégation du Saint Esprit, la paroisse Sainte Brigitte d'Epena a eu plusieurs missionnaires, y compris Mgr Jean Gardin, premier évêque de ce diocèse. Le programme des festivités était riche en événements: pèlerinage à Kanio, Matoko et Botala; des rencontres sportives, des concerts de chants religieux, etc. Ces festivités ont débuté jeudi 24 octobre 2013, avec l'arrivée de nombreux pèlerins venus de tous les coins du diocèse.

**A**u cours de la célébration eucharistique marquant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de cette paroisse, plusieurs catéchumènes bantous et autochtones ont reçu le sacrement du baptême. De même, d'autres ont reçu la première communion et la confirmation. La messe était animée alternativement par les chorales Sainte Brigitte d'Epena, Saint Paul d'Impfondo (chorale unie de la cathédrale) et la chorale lumière des autochtones venue de la terre kabunga (Mbwa). L'église agrandie a résisté à contenir une foule de chrétiens venue de partout. Cette fête a été rehaussée de la présence de tout le presbyterium du diocèse qui a profité de sa session pastorale d'ouverture de l'année pastorale en cours, tenue du 21 au 26 octobre 2013, à Impfondo, pour partager sa joie avec les chrétiens de Sainte Brigitte. Y étaient également présents: le

secrétaire général du district d'Epena, le secrétaire de l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Epena, les



La façade avant de l'église Sainte Brigitte d'Epena réhabilitée.

honorables députés d'Epena 2 Jean Marie Batheas et Alain Moka d'Impfondo, avec sa suppléante Mme Louise Malanda, de quelques membres du conseil départemental de la Likoua-



Mgr Jean Gardin confirmant une chrétienne.

la, les chefs de villages, les notables, ainsi que de plusieurs autorités civiles et militaires du

«boussé bouyaye komba e», la joie était à son paroxysme et le sourire dans toutes les lèvres. Pour terminer en beauté l'année jubilaire, Mgr Jean Gardin a présidé la messe de clôture, mardi 29 octobre 2013, au cours de laquelle, il a béni la nouvelle chapelle Saint Jean Marie Vianney de Botala. Au cours de cette messe, on a noté la présence de plusieurs autorités du département. L'évêque d'Impfondo a aussi béni le presbytère. La chapelle et le presbytère sont des dons de l'honorable Jean Marie Bathéas, natif de ce district. Pendant la messe, Jean-Marie Bathéas a procédé à la remise des clés de la chapelle et du presbytère à Mgr Jean Gardin, qui, à son tour les a remises au curé de la paroisse, le père Hervé Cleze Moutaleno, Cssp.

Père Hervé Cleze MOUTALENO, Cssp, Curé d'Epena.

département. Une forte délégation venue de Brazzaville conduite par M. Isidore Ilondoko (Papa Dora) a vivement participé à la fête. A travers le chant des autochtones intitulé:

## Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny

# Vœux définitifs de Sœur Pierre Salomé de la Sainte Trinité Bedi Moussoki

Première congrégation religieuse féminine à s'implanter au Congo, la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny était en relief, vendredi 23 novembre 2013, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, avec l'émission des vœux perpétuels de Sr Gema Salomé Bedi Moussoki à l'état civil, devenue Sr Pierre Salomé de la Sainte Trinité Bedi Moussoki, après cet engagement dans sa congrégation. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe y relative a été conclue par de nombreux prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), Alexis Tobanguï, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, Albert Nkoumbou «Sourire», prêtre du diocèse de Kinkala et oncle de la professe.



Mgr Anatole Milandou.

Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville après avoir relevé la spécificité de la vocation religieuse et souligné l'œuvre grandiose des sœurs de Saint Joseph de Cluny, a instruit la professe de suivre le pas de ses aînées qui l'ont précédée dans la vie religieuse. Pour ce faire, l'ordinaire de Brazzaville a invité le peuple de Dieu à savoir discerner l'appel du Seigneur, afin d'adhérer à la vie religieuse selon les spécificités de cet appel, car, a-t-il poursuivi les vocations dans l'Eglise sont variées. «Et, chacun sert l'Eglise conformément à sa vocation, à son charisme» a renchérit l'archevêque de Brazzaville.

Après l'homélie, a eu lieu l'exécution du rite des vœux perpétuels. Ainsi, la professe a émis ses vœux définitifs dans la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, conformément aux règles de la constitution qui régit la vie de cette famille religieuse. Pour ce faire, Sr Solange Lozi, supé-

rieure provinciale des sœurs de Saint Joseph de Cluny en Afrique centrale a reçu les vœux de Sr Pierre Salomé de la Sainte Trinité Bedi Moussoki. Après un dialogue fructueux entre la professe et l'ordinaire de Brazzaville, celle-ci a adhéré définitivement à ladite congrégation. Au terme du rite, Sr Salomé a reçu les symboles distinctifs de son appartenance définitive à la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, notamment, l'alliance en or, le crucifix, le tout couronné par la signature dans le registre de la congrégation. Vers la fin, Sr Solange Lozi a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite de la cérémonie. Ce faisant, elle a remercié particulièrement l'archevêque de Brazzaville pour sa sollicitude paternelle, l'abbé Alexis Tobanguï pour sa remarquable implication dans l'organisation de la cérémonie ainsi que les bienfaiteurs. Et aussi, les parents de la professe pour avoir permis à leur fille d'embrasser la vie religieuse. S'exprimant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a rappelé que les sœurs de Saint Joseph de Cluny ont fermé plusieurs de leurs communautés à travers le pays par manque de personnel. C'est pourquoi, l'archevêque a lancé un appel au peuple de Dieu, notamment les jeunes filles, à bien discerner leur vocation afin de rejoindre cette congrégation pour y compléter les effectifs.

Qui est Sr Pierre Salomé de la Sainte Trinité Bedi Moussoki?

**D**ans une animation liturgique de la chorale Angeleus de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, les participants venus en grand nombre ont rendu grâce à Dieu pour la donation totale à Dieu de la vie de la professe qui a, pour ce faire, choisi les paroles de l'apôtre Pierre dans l'évangile selon Saint Jean 21,17: «Seigneur tu sais tout, tu sais bien que je t'aime». Plusieurs religieux, religieuses de diverses congrégations, notamment celles de la congrégation à l'honneur ainsi que de nombreux fidèles laïcs parmi lesquels des parents de la professe, faisaient partie de cette foule des participants à cette messe, au cours de laquelle, Sr Pierre Salomé de la Sainte Trinité Bedi Moussoki s'est engagée définitivement dans cette famille religieuse. Au début, Mgr Anatole Milandou circonscrivant le motif de ce rassemblement a fait savoir, en substance: «Dieu nous appelle chacun selon sa condi-



Sr Pierre Salomé.

tion. Chacun répond à cet appel en étant célibataire, marié, religieux ou religieuse comme c'est le cas ce matin de Sr Salomé qui s'engage définitivement dans la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny.»

Les Inédits d'un pontificat

# Le Pape qui touche et se laisse toucher

C'est par des mots simples, je l'ai dit; par une communication à hauteur d'homme, que le Pape François est entré dans les cœurs des fidèles à Rome et en Italie. La presse a relevé quelques-unes de ses phrases qui ont le plus touché alors que, je l'ai dit, ses homélies improvisées de la messe du matin dans la chapelle Sainte Marthe, viennent de faire l'objet d'une édition.

- «*Quand nous marchons sans la Croix, (...) nous sommes mondains, nous sommes des évêques, des prêtres, des cardinaux, des papes... Mais pas des disciples du Seigneur!*»
- «*Quand on ne confesse pas Jésus, on confesse la mondanité du diable!*»
- «*Comme je voudrais une Eglise pauvre, pour les pauvres!*»
- «*Comme beaucoup ici ne sont pas croyants, je les bénis en silence en respectant leur conscience*» (Première rencontre avec les journalistes-16 mars 2013).
- «*Dieu ne se lasse jamais de pardonner, jamais! Un peu de miséricorde rend le monde moins froid et plus juste.*»
- «*N'oublions jamais le vrai pouvoir qui est le service. Nous ne devons pas avoir peur de la bonté, et même pas non plus de la tendresse.*»
- «*Allez aux périphéries où se trouve la souffrance, où le sang est versé (...). L'onction (du sacrement) n'est pas destinée (pour un prêtre) à se parfumer soi-même, à être conservée dans un vase où l'huile deviendrait rance.*»
- «*Les prêtres ne doivent pas être des collectionneurs d'antiquités ou des collectionneurs de nouveautés.*»
- «*L'Eglise ne doit pas être une baby-sitter qui s'occupe de l'enfant pour qu'il s'endorme.*»
- «*Dieu n'est pas un Dieu spray qui est un peu partout mais dont on ne sait pas ce qu'il est.*»
- «*Soyez des pasteurs, pas des fonctionnaires, soyez des médiateurs, pas des intermédiaires.*»
- «*Chasteté féconde, une chasteté qui génère des enfants spirituels pour l'Eglise. La personne consacrée est une mère, doit être mère et pas une vieille fille.*»
- «*Les aliments que l'on jette sont des aliments que l'on vole sur la table du pauvre, de celui qui a faim. L'écologie humaine et l'écologie de l'environnement sont inséparables.*»
- «*Dans la Curie, il y a des personnes saintes, c'est vrai. Mais il y a aussi un courant de corruption. On parle d'un lobby gay, c'est vrai, il existe. On va voir ce qu'on peut faire.*»



Les Romains aiment leur Pape.

(A suivre.)

Albert S. MIANZOUKOUTA (Journaliste à Radio Vatican)

## Paroisse Saint Pierre Claver de Baongo (Archidiocèse de Brazzaville)

### Un séminaire-atelier pour lutter contre les antivaleurs

Du jeudi 12 au samedi 14 décembre 2013, la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo dans l'archidiocèse de Brazzaville organise dans la grande salle du centre Père Dubé un séminaire-atelier sur le thème: «*Chrétiens de Saint Pierre Claver, vivons notre identité chrétienne à la lumière de la foi en luttant contre les antivaleurs*». La cérémonie de clôture dudit séminaire interviendra, dimanche 15 décembre 2013, à la messe de 11 heures.

Le Curé

Père Nicaise SEMO MILANDOU

Ainée d'une famille de six enfants, Géma Salomé Bedi Moussoki est née le 3 mai 1979 à Brazzaville, de Pierre Bedi et de Joséphine Milandou. Elle fait ses études à Pointe-Noire, de 1986 à 2000, successivement à l'école primaire de Mpaaka, au collège d'enseignement général Pierre Tchicaya et au lycée Pointe-Noire 2. Pour répondre à l'appel du Seigneur à la vie religieuse, elle intègre en 1990, le groupe vocationnel de la paroisse Saint-Esprit de Mpaaka, à Pointe-Noire. A l'âge de 10 ans, elle fit la connaissance des sœurs de la congrégation de Saint Joseph de Cluny, et établit une correspondance avec Sr Myriam Perin. Sitôt après

son admission au baccalauréat série D en 2000, elle entre au couvent des sœurs de Saint Joseph de Cluny pour une expérience communautaire. En 2002, elle commence son noviciat et prend le nom de Salomé Pierre de la Sainte Trinité. Elle émet ses premiers vœux dans la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, le 16 octobre 2004 à Brazzaville. Envoyée en mission à Libreville, au Gabon en 2004, elle travaille au Cameroun en 2007, puis au Congo de 2008 jusqu'à l'époque actuelle.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire/368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P.: 1431 - Tél.: 00 (242) 22 294.13.34/01 018.12.55  
République du Congo

## INSERTION LEGALE

### «UNITED SAFETY INTERNATIONAL FZ LLC»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
De droit des Emirats Arabes Unis  
Siège social: 305-309, Office park, Block-A, Dubaï EAU  
Registre de Commerce d'Energy & Environnement Park 91612

### CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes de la résolution du Conseil d'Administration de la société «UNITED SAFETY INTERNATIONAL FZ LLC» du 1<sup>er</sup> juillet 2013, reçu au rang des minutes du Notaire soussigné, le 24 octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, folio 190/60, n° 9589; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «UNITED SAFETY INTERNATIONAL FZ LLC», en République du Congo, ayant pour:

**DENOMINATION:** «United Safety Congo Branch»;

**OBJET:**  
- Les services de sécurité dans l'industrie Pétrolière & Gazière;  
Et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société;

**SIÈGE DE LA SUCCURSALE:** Pointe-Noire, Avenue Bitélikia Dombi, route de l'aéroport, République du Congo;

**DURÉE:** Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au RCCM;

**DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE:** Monsieur David Carter CRITCHLEY est nommé en qualité de Directeur de la succursale en République du Congo;

**DEPOT LEGAL:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel, la succursale a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG/PNR/13 B 1244.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 6 novembre 2013.*

*Pour avis,  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire/368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 00 (242) 22 294.13.34/01 018.12.55  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### «GAS MANAGEMENT (CONGO) LIMITED», En sigle «GASMAN SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de: 45 000,00 USD

Siège social: Lennox Paton, Cloughton House,  
Charlotte Street, P.O. Box N-4875 Nassau-Bahamas  
Siège de la succursale: 15, Avenue Moe KAAT MATOU,  
B.P.: 1793/RCCM/CG/PNR/10 B 1888  
Pointe-Noire - République du Congo

### NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR ADJOINT

Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société «GAS MANAGEMENT (CONGO) LIMITED», en sigle «GASMAN», en date du 26 août 2013, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 14 octobre 2013 et dûment enregistré, folio 180/41, n°9038, les actionnaires de ladite société ont décidé de la nomination de Monsieur Benoît M C DUBUS, en qualité de nouveau Directeur Adjoint de la

société, en remplacement de Monsieur Stéphane ZADZIUK.

**FORMALITE LEGALE:**  
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 octobre 2013, sous le n° 12 DA 2408.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 18 novembre 2013.*

*Pour avis,*

*Maître Christèle  
Elianne BOUANGA-  
GNIANGAISE,  
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64 64/01 018.12.55  
REPUBLIQUE DU CONGO

## ANNONCE LEGALE

Société «DELMAS CONGO - Groupe CMA CGM»  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de F. CFA: Dix Millions (10 000 000)  
Siège social: Boîte postale 884, Avenue de Loango  
RCCM: 08 B 251  
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «DELMAS CONGO-Groupe CMA CGM», en date du 16 juillet 2013, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 septembre 2013 et dûment enregistré; les administrateurs de ladite société ont décidé de la nomination de Monsieur Eric MILLET, en qualité de Directeur Général de la société, en rempla-

cement de Monsieur Flavien LELEUX.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué, le 30 octobre 2013, sous le numéro 12 DA 2352.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 3 décembre  
2013.*

*Pour avis,  
Maître Christèle-  
Elianne BOUANGA-  
GNIANGAISE,  
Notaire*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# DEUXIEME EDITION DE LA FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO (FEMCO) A BRAZZAVILLE

L'Agence *Class'Expo*, spécialisée dans l'événementiel et la Communication Institutionnelle sous le patronage du Ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante, et de l'Emploi, organisera la deuxième édition de la Foire de l'Emploi et des Métiers du Congo (FEMCO) à Brazzaville les 11, 12 et 13 décembre 2013 à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien Ngouabi.

La thématique traditionnelle de cet événement reste la même: faire se rencontrer les employeurs et les demandeurs d'emploi, proposer aux jeunes les moyens de maîtriser les outils techniques et indispensables à la recherche d'emploi via des ateliers spécifiques.

Cette édition est dédiée à l'entreprenariat avec comme nouveauté:

- Un atelier pour nos créateurs d'activités et porteurs de micro-projets ainsi que l'organisation du «Concours de la Micro entreprise performante» en partenariat avec le Ministère des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat.

- Un autre atelier animé par la SNPC pour sensibiliser nos jeunes aux métiers du pétrole.

Le bulletin de participation du concours est à retirer soit à la Tour Nambemba, au 17<sup>ème</sup> étage, porte 17.08/17.20, soit au CFE soit à l'ANA dès ce lundi 25 novembre et à déposer aux mêmes endroits avant le 06 décembre 2013.

Quelque 6000 participants sont attendus à cette foire, entre autres, des employeurs, des demandeurs d'emploi, des chercheurs, des universitaires, des centres de formation, des organisations de la société civile, des organismes spécialisés et toutes personnes ou publics cibles qui se sentent concernés par cette lutte nationale contre le chômage.

L'Agence *Class'Expo*, en mettant en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi, voudrait surtout encourager les embauches directes et à travers la FEMCO, elle entrevoit la création, à moyen et long termes, d'une maison de l'emploi et d'un fonds en faveur de l'emploi au Congo. //

Gestion des territoires forestiers

Vers l'élaboration d'un atlas sur l'utilisation des terres des pays de la Comifac

Le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, en partenariat avec la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale), avec l'appui financier de la coopération allemande, à travers le Giz, a organisé un atelier d'échanges d'informations sur les thématiques et attributs assimilés sur l'utilisation des terres dans l'espace Comifac. Présidée par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, la cérémonie d'ouverture de cet atelier s'est déroulée devant Donatien Nzala, coordonnateur national de la Comifac Congo, et Njoumeme Nouhou, expert du Gfa (Consulting group), un cabinet d'études chargé de la réalisation du projet de l'Atlas.

Les travaux de cet atelier ont eu lieu dans la salle de conférences du restaurant «Espace Traiteur», à Brazzaville, du 26 au 27 novembre 2013. Ils ont porté, essentiellement, sur la mise en œuvre du projet d'élaboration pour le développement d'un atlas régional sur l'utilisation des terres dans l'espace d'Afrique centrale. Cet atlas constituera, à l'avenir, une importante base de données pour les décisions liées à l'élaboration des plans d'affectation des territoires forestiers. Quarante participants, venus des administrations publiques, notamment de l'économie forestière, des institutions et Ong internationales, ont, au cours de cet atelier, inventorié, analysé et validé les thématiques

et attributs assimilés sur l'utilisation des terres. Il s'est agi, réellement, de présenter une première ébauche des thématiques et une proposition du schéma d'organisation. Signalons qu'en novembre 2012, à Djamena, au Tchad, le Conseil des ministres de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) adoptait le plan d'actions biennal 2013-2014 du secrétariat exécutif. Un plan qui prévoit de réaliser un état des lieux de l'occupation des terres dans les pays membres, avec pour finalité de développer un atlas régional sur l'utilisation des terres. C'est dans cette perspective qu'a été organisé cet atelier, dont les échanges d'informations ont porté sur les thématiques et attributs assimilés sur l'utilisa-



Photo de famille des participants et des organisateurs.

tion des terres dans l'espace Comifac. La production dudit atlas nécessite le soutien des administrations nationales, lesquelles devront contribuer à la collecte, à la mise à disposition et à la validation des données sur l'utilisation des terres, afin que la Comifac exploite les résultats qui seront obtenus, pour établir des stratégies, des directives et des guides, dans le but d'élaborer des plans de zonage forestier pour les pays de la zone Comifac. Le projet couvre tout l'espace Comifac, à savoir: le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Ga-

bon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. Ouvrant les travaux, Michel Elenga a affirmé: «L'élaboration d'un atlas trouve tout son intérêt pour une gestion intégrée de l'espace, d'autant que les forêts subissent les premières, les agressions causées par les activités relevant des secteurs de l'agriculture, des mines, de l'énergie, des transports, etc.»

Philippe BANZ

Police de Brazzaville

Remettre le personnel sur orbite, pour un meilleur accomplissement de ses missions sécuritaires

En vue de maintenir en forme les forces de façon permanente, de préparer les échéances futures sur le plan sécuritaire et, aussi, de faire face à la criminalité qui évolue de manière exponentielle, la police a organisé, jeudi 24 octobre 2013, une manœuvre, à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. Cette manœuvre a consisté à neutraliser un groupe de jeunes gens auteurs de troubles à l'ordre public. La manœuvre concernait une compagnie de la police arrivée en fin de cycle. Elle s'est déroulée devant des colonels de police Jean-Claude Nduoudi, Jean Louis Epelé, Brice Moloumba et Serge-Pépin Itoua Poto, en charge du Groupement mobile de la police (G.m.p), deux instructeurs français et d'autres officiers. Pour le colonel de police Serge-Pépin Itoua Poto, les objectifs



Serge-Pépin Itoua Poto.

visés par la police, en organisant cette manœuvre, concerne une compagnie qui est arrivée en fin de cycle. Naturellement, il va de soi qu'en fin de cycle, il se passe toujours un exercice synthèse. Et dans cet exercice précis, il était question de voir, effectivement, pour l'encadrement, qu'est ce qu'ils ont appris, les cas des mouvements qu'ils ont exercés, le déroulement de la manœuvre et les heures de



Le déroulement de la manœuvre des policiers.

conduite. Et pour la manœuvre, on doit regarder, dans un premier temps, s'ils ont maîtrisé les techniques individuelles et collectives, afin de pouvoir bien mener leurs actions sur le terrain. Il s'est, en outre, expliqué ainsi: «...Si je peux encore un peu remonter l'action, je dirais que cette formation arrive à point nommé, dans un environnement qui n'échappe pas à la loi de la dialectique où la criminalité évolue d'une manière exponentielle, où mieux encore, les vellétés de troubles à l'ordre public sont, de plus en plus, perceptibles dans un environnement national avec la tenue des élections locales et des onzièmes Jeux africains qui pointent à l'horizon. Donc, il faut remettre sur orbite, nos forces pour être en mesure d'accomplir nos missions. Nous sommes satisfaits du comportement affiché par notre personnel, à travers cet exercice. Nous avons eu les jeunes qui, dans un premier temps, étaient en train de balbutier et, présentement, sur le terrain, nous avons vu qu'effectivement, c'est du professionnalisme. Ils agissent, maintenant, avec aisance et professionnalisme, ça c'est un atout et nous sommes très comblés.»

Alain Patrick MASSAMBA

A.c.b.e.f (Association congolaise pour le bien-être familial)

Les sourds muets sensibilisés au V.i.h-sida

Le M.a.j (Mouvement d'action jeunesse) de l'A.c.b.e.f (Association congolaise pour le bien-être familial) a organisé, dans le sillage de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée tous les 1<sup>er</sup> décembre, une causerie-débat, mardi 3 décembre 2013, dans la salle de la maison de la jeunesse et de la citoyenneté, au centre-ville de Brazzaville. Sensibiliser les sourds muets au V.i.h-sida a été le but de cette causerie-débat, qui a coïncidé avec la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre de chaque année.

Ouvrant cette causerie-débat, Franck Linda Moyabat, président du Conseil national de la jeunesse, s'est réjoui de la mobilisation de jeunes à cette cause: «C'est une joie immense de constater que toute la jeunesse est impliquée à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, célébrée le 1<sup>er</sup> décembre. En effet, cette journée implique non pas seulement la jeunesse, mais aussi les acteurs des pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, pour s'approprier des mécanismes, afin de trouver des solutions adéquates en milieu juvénile, dans le cadre de la lutte contre le sida. Je vous félicite pour ce combat que vous menez et remercie tous ces jeunes mobilisés, ce matin», a-t-il dit.

Didier Jusvi Ngassaki, point focal (président) national du M.a.j de l'A.c.b.e.f, a, de son côté, fait savoir que selon l'enquête de séroprévalence et les indicateurs du sida au Congo, la prévalence du V.i.h chez les jeunes de 15 à 19 ans est de 1,4% et de 20% chez ceux de 20 à 24 ans. Selon l'enquête démographique de santé de 2005, 27,3% de filles de 15 à 19 ans ont, déjà, commencé la vie féconde, dont 6,4% enceintes d'une première grossesse. «L'âge au premier rapport sexuel reste, toujours, précoce: 21% chez les hommes et 22,3% chez les femmes ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans. Les maux dont souffrent les jeunes sont alimentés par le manque d'infor-

mations appropriées, les fausses conceptions, les us et coutumes du pays», a-t-il précisé, avant d'ajouter: «On constate, aujourd'hui, une connaissance insuffisante sur le sida chez les jeunes, car moins sont ceux qui savent qu'une personne qui a l'air d'être en bonne santé peut être infectée par le V.i.h. La plupart ne savent pas grand-chose sur les méthodes de prévention du V.i.h». Didier Jusvi Ngassaki a, par ailleurs, demandé aux autorités et organisations de répondre aux problèmes qui affectent la vulnérabilité des femmes et des filles. Après la série des allocutions, les participants ont été sensibilisés au sida, sur la base de différentes questions: «Comment le virus se transmet? Quels sont ses effets? A



Les sourds muets sensibilisés au V.i.h.

quel moment ils sont exposés au risque d'infection et comment ils peuvent se protéger de l'épidémie?». Les différents conférenciers ont conseillé les jeunes à négocier des rapports sexuels protégés avec leurs partenaires; à faire face aux pressions de leurs pairs et à gérer des situations menaçantes. Marie Yolande Dilou, directrice de la maison de la jeunesse et de la citoyenneté Centre-ville, a demandé aux encadreurs de protéger les jeunes et de leur

donner un encadrement adéquat. Signalons que la Journée mondiale de lutte contre le sida a été célébrée à l'international sous le thème: «Objectif zéro: zéro nouvelle infection due au V.i.h, zéro discrimination, zéro décès lié au sida». Et, la causerie-débat a eu pour thème: «Zéro ignorance en milieu jeune au Congo: c'est possible»

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coopération Congo-Pnud

Construire un partenariat mondial pour développer les pays moins avancés

Il s'est tenu, du 25 au 26 novembre dernier, à l'Unic (Centre d'information des Nations Unies), l'atelier national sur l'approche harmonisée pour la remise d'espèces aux partenaires d'exécution (Hact). Les travaux de cet atelier ont été ouverts par Raphaël Mokoko, ministre du plan et de l'intégration, en présence des représentants de la partie onusienne, congolaise et, évidemment, des participants. Ces derniers ont été invités, à cet ef-

fet, à s'approprier l'approche harmonisée pour la remise d'espèces et de la traduire en des résultats concrets sur le terrain. «Une telle action, permettra d'appuyer et d'accompagner notre pays dans sa volonté de diversifier l'économie, tel que cela est indiqué dans le Ds-cerp 2012-2016 (Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté)», a déclaré Raphaël Mokoko. Trente participants ont pris part

aux travaux de l'atelier qui se sont déroulés sous forme de présentation et de travaux de groupe. Cette occasion a permis aux participants de se familiariser avec le repositionnement de l'Onu dans le contexte de l'aide au développement, la présentation des composantes de l'Approche Hact (Approche harmonisée pour la remise d'espèces) et toutes les questions relatives à sa mise en œuvre. L'atelier a été, également, une réponse à l'objectif

8 des O.m.d (Objectifs du millénaire pour développement): construire un partenariat mondial pour le développement. Dans son allocution, Raphaël Mokoko a souligné que cet atelier apparaît comme l'expression d'une dynamique nouvelle dans l'amélioration de l'aide au développement, au profit des pays les moins avancés et particulièrement le Congo. L'approche harmonisée pour la remise d'espèces, Hact en anglais, traduit la ferme volonté affichée par l'Onu à accélérer ses réformes. Le Pnud, à travers cet atelier, a dit le ministre, entend affiner les modalités de décaissement de fonds pragmatiques, au profit des partenaires opérationnels. Il est évident que cette démarche est l'affirmation de la déclaration de Paris de 2005, celle de Busan, en 2011, et d'autres normes édictées par les conférences et ateliers internationaux. Il a, par ailleurs,

noté que le renforcement des capacités est la première étape dans le processus d'appropriation du développement et son corollaire, la pérennisation des interventions. «La réussite de l'œuvre de développement nécessite l'adhésion de l'ensemble des femmes et des hommes qui en constituent l'entreprise commune», pense-t-il, tout en remerciant le système des Nations Unies et ses chefs d'agences, pour leur disponibilité et l'effort qu'ils continuent de faire pour accompagner le Congo dans son développement. La remise d'espèces est un processus, selon lequel une Agence des Nations Unies remet des espèces à un partenaire exécutif, ou en son nom, pour la réalisation d'un ensemble d'activités convenues, de façon à atteindre les résultats convenus.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Proparco octroie un prêt de 50MUS\$ en faveur du groupe bancaire panafricain Ecobank

Paris, le 29 novembre 2013. PROPARCO et Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la holding du groupe Ecobank, annoncent ce jour la signature d'une convention de prêt de 50 MUS\$ sur 10 ans. Fondé en 1985, Ecobank est aujourd'hui le plus grand groupe bancaire panafricain par le nombre d'implantations avec une présence dans 35 pays.

Le groupe offre des produits et services de banque commerciale, de banque de détail, de banque d'investissement et des services monétiques aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux organisations internationales, aux petites, moyennes et micro entreprises ainsi qu'aux particuliers. Coté sur trois Bourses Ouestafricaines, il compte aujourd'hui plus de 1 200 agences et de 19 000 employés.

Cette transaction intervient dans un contexte bancaire africain en pleine mutation. Aux côtés des acteurs tradition-

nels, les groupes bancaires panafricains tels qu'Ecobank se développent et pénètrent de nouveaux segments de marché et des cibles jusque-là exclues du système bancaire. Ils multiplient les agences, déploient des services innovants et à bas coût adaptés aux populations peu bancarisées. Tirés par une croissance économique qui s'accélère sur le continent, ces groupes enregistrent une progression régulière de leur activité. Le prêt de PROPARCO permettra à Ecobank de renforcer ses ressources à long terme et de soutenir le développement de son réseau de banques locales. Le groupe est devenu, en effet, le premier groupe bancaire panafricain à disposer d'un réseau bancaire régional intégré en Afrique subsaharienne. Acteur de la consolidation bancaire dans la région, PROPARCO permettra à Ecobank de renforcer ses capacités d'intervention et son rôle dans le développement du tissu économique local, notamment auprès des petites et moyennes entreprises.

ECOBANK. Créée à Lomé, Togo, Ecobank Transnational Incorporated est la maison mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant pan-africain. Le groupe est présent dans 35 pays africains, à savoir: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique), Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Le groupe est également représenté en France par le biais de sa filiale EBI S.A. à Paris. ETI a des bureaux de représentation à Dubaï, aux Émirats arabes Unis, à Londres au Royaume-Uni et à Pékin en Chine. ETI est cotée sur les places boursières de Lagos, Accra et à la BRVM à Abidjan (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)). Le groupe est détenu par plus de 600 000 actionnaires institutionnels et particuliers locaux et internationaux. Il emploie 19 200 personnes, ressortissants de 40 pays dans 1 250 agences et bureaux. Pour de plus amples informations, veuillez consulter: [www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

PROPARCO, institution financière de développement, est détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et des actionnaires privés du Nord et du Sud. Sa mission est de catalyser l'investissement privé dans les pays émergents et en développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. PROPARCO compte parmi les principales institutions financières bilatérales de développement dans le monde. Elle intervient sur quatre continents, allant des grands pays émergents aux pays les plus pauvres, en particulier en Afrique, avec un haut niveau d'exigence en matière de responsabilité sociale et environnementale. <http://www.proparco.fr>



### AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°0910/2013/DAF

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement:

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA);
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC);

#### Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 – 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

#### Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 – 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

#### Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo);
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Certificat ONEMO;
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

#### Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email: [emploi@aerco-cg.com](mailto:emploi@aerco-cg.com);
- Adresse: Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

#### Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



### AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°2237/2013/DAF

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant (e) RH

#### Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH:

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

#### Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé

- avec photo);
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Récépissé ONEMO
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

#### Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email: [emploi@aerco-cg.com](mailto:emploi@aerco-cg.com)
- Adresse: enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

#### Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

Après la désignation de Brazzaville comme Ville créative de l'Unesco

## Le maire de la capitale congolaise félicité par l'Unesco

Brazzaville a été désignée «Ville créative de l'Unesco». Dans la catégorie musique. C'était lors du sommet des Villes créatives de l'Unesco, à Beijing, en Chine, qui s'est déroulé du 20 au 23 octobre 2013. Une rencontre à laquelle la mairie de Brazzaville a pris part. L'inscription de Brazzaville au Réseau des villes créatives de l'Unesco était au cœur de l'entretien entre Hugues Ngouelondélé, député-maire de Brazzaville, et Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo. C'était, le mardi 3 décembre 2013, dans le cabinet de travail du député-maire. En présence de Gervais Hugues Ondaye, conseiller socio-culturel du maire. A cette occasion, Abdourahmane Diallo a transmis, officiellement, les félicitations de la direction générale de l'Unesco à la mairie de Brazzaville. Pour l'inscription de cette ville au Réseau des villes créatives de l'Unesco. Suite au travail abattu, notamment par le département culturel de cette mairie, lequel s'est doté d'une politique sur le développement des industries culturelles.

L'inscription de Brazzaville au réseau des villes créatives de l'Unesco a duré deux ans. Elle est le fruit du travail réalisé par la Mairie de Brazzaville, à travers son département de la culture, lequel a mis en exergue toute la richesse de cette ville, sous la thématique de la musique. La capitale congolaise a montré toute son histoire de la musique, avec des lieux mythiques, tous les personnages emblématiques et les grands groupes, qui ont fait la fierté du Congo, de l'Afrique centrale et du monde. Brazzaville, qui est, aujourd'hui, est le siège du Fespam (Festival panafricain de la musique) et du C.i.m (Conseil africain de la musique). Une ville qui vibre au rythme de toutes les musiques du monde avec le creuset créatif le plus

fécond, comme le quartier Poto-Poto. «Je suis venu transmettre les félicitations de la directrice générale de l'Unesco aux autorités de Brazzaville, pour avoir rejoint le réseau des villes créatives, très important et très riche de l'Unesco. Nous sommes venus féliciter le maire et l'ensemble de son équipe pour le travail réalisé pour atteindre ce résultat», a déclaré le représentant de l'Unesco au Congo, au sortir de l'entretien. Il a souligné qu'à travers cette inscription, les Brazzavillois ont pris un engagement et doivent s'en approprier: «Quand une ville rejoint ce réseau créatif, elle s'engage à renforcer la participation dans sa thématique, pour le cas de Brazzaville, aux activités culturelles, pour mettre à la disposition des dif-



Abdourahmane Diallo félicitant la mairie de Brazzaville.

férents acteurs culturels, des biens, services et lieux des spectacles, en particulier, pour les acteurs de la musique, pour améliorer leur statut au niveau local, afin que leur métier de la musique puisse leur apporter un soutien, c'est dire en vivre». Concernant les projets, Brazzaville a une feuille de route au niveau de la culture pour le développement des industries culturelles et du tourisme culturel. La mairie de Brazzaville et l'Unesco projettent d'organiser, dès le début de la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de décembre 2013, un premier atelier au bénéfice des acteurs culturels. Pour leur présenter les résultats obtenus au sommet de Beijing et aussi toutes les activités autour des industries culturelles de la Convention 2005 de l'Unesco. Cet atelier fera, principalement, le point sur les résultats du sommet précité,

avec la restitution des sept thématiques du réseau et les autres grandes villes. La Convention 2005 de l'Unesco porte sur la protection de la diversité culturelle et les industries créatives. Cette occasion permettra d'expliquer aux acteurs culturels de connaître et Comprendre ce qu'est que la Convention 2005, la convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, et sensibiliser les participants sur les outils qui existent pour les aider, en termes de bourse, de fonds et de partenariat. Il existe, au total, 41 villes qui font partie du Réseau des villes créatives de l'Unesco. Brazzaville est la première ville africaine à y figurer.

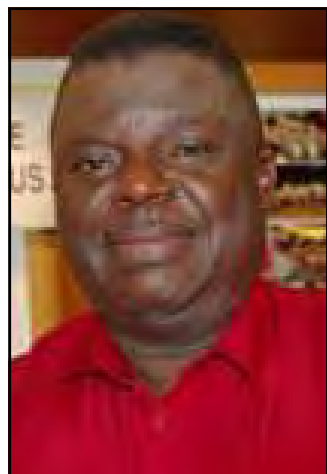
Philippe BANZ

Pie-Aubin Mabika, artiste-musicien congolais, basé en France

## Une casquette moins connue, celle d'écrivain

Plus connu comme artiste-musicien et auteur-compositeur, le Congolais Pie-Aubin Mabika, basé en France depuis des années, possède une autre casquette, celle d'écrivain. Il a, en effet, déjà, publié de nombreux ouvrages, dont la majorité n'est, malheureusement, pas bien connue du public. C'est le cas de: «La chanson congolaise: son histoire, sa vérité, ses textes et leurs significations» et «Les biens culturels à travers le miroir: un clin d'œil à l'Afrique depuis longtemps chosifié». Deux ouvrages publiés aux Editions L'Harmattan, à Paris.

Paru en 2005, «La chanson congolaise: son histoire, sa vérité, ses textes et leurs significations» est un ouvrage de 259 pages, subdivisé en cinq chapitres. Pie-Aubin Mabika tente d'y saisir l'évolution de la chanson congolaise de la rive droite du fleuve Congo, dont Brazzaville est la capitale. Il traite de cette chanson, de ses origines jusqu'à l'aube du III<sup>e</sup> millénaire, et articule, avec pertinence, trois niveaux qui permettent de définir autant de «transitions culturelles»: de la colonisation à l'indépendance, des zones rurales aux villes actuelles, et de la tradition à la modernité. L'auteur parvient à mettre à jour, grâce à l'analyse des textes pour l'essentiel traduits du lingala par lui-même, les thèmes musicaux récurrents: la vie quotidienne, les rapports familiaux, les relations entre le couple, le pouvoir politique, les petits potins du voisinage et tous les problèmes nés du commerce des hommes. Le souci d'établir un large cor-



Pie-Aubin Mabika.

pus d'informations, le sens des relations entre les événements sociaux et les expressions artistiques, enfin, sinon surtout, cette qualité qui suffirait à définir la philosophie, et qui consiste à s'efforcer d'introduire un maximum de lumière ou de raison dans des domaines où elles semblent, parfois, étrangères, anime cet ouvrage. Son



Les couvertures des deux ouvrages.

étude a, aussi, le mérite de poser les premiers jalons de ce que pourrait être une théorie sociale de la musique africaine. «Élément constitutif et particulièrement important de la narration, le chant est une "arme" pour le Congolais, il coordonne et soutient son effort. La musique est non seulement une expression de la vie, mais aussi, elle marque son inséparabilité avec les autres arts. La double dimension sociale et liturgique fait de la musique congolaise, un moteur de toute activité socio-économique. Le Congo n'est pas seulement un pays, un fleuve d'eau; il est aussi un fleuve d'artistes-chanteurs, sa source est intarissable», soutient l'auteur. «Les biens culturels à travers

le miroir, un clin d'œil à l'Afrique depuis longtemps chosifiée» est un livre publié en 2012. L'ouvrage rapporte: «Pierre angulaire de notre réflexion portant sur les biens culturels, le miroir possède une puissance magique de métamorphose et de transfiguration du réel. Il nous a permis d'investir ses espaces. Les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres. Laisser les biens culturels aux aléas du "tout marchand" conduirait à la disparition des biens essentiels à la satisfaction des individus. Dans le processus effréné de la colonisation culturelle règne l'ordre du monde: la prédominance de l'impérialisme culturel. Les cultures marginalisées, surtout, n'en finissent

In memoriam

## Mamhy Claudia, l'impératrice de la musique congolaise

Elle s'appelait Mathurine Claudia. Elle est devenue célèbre sous le nom de Mamhy Claudia. Son intelligence, sa fermeté, son caractère et sa franchise lui ont valu les surnoms de «Dame de fer» et d'«Impératrice». Ses prises de positions sur les droits des musiciens et des femmes n'ont fait qu'affirmer sa personnalité. Une personnalité dérangeante qui ne laissait personne indifférent: on l'aimait ou on ne l'aimait pas. Cela ne l'affectait en rien, elle avançait imperturbable, digne et sûre de son fait, le cœur généreux.

Elle a tiré sa révérence aux premières heures du 20 novembre 1998, après avoir lutté pendant plusieurs jours. Elle n'a pas pu appuyer sur le bouton du destin pour en changer le cours comme dans «Nazoki». Clin d'œil de l'histoire, c'est à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, qu'elle a pris son envol. Abidjan la ville qui l'a fait connaître, au début des années 80. A cette époque, la chanteuse, meurtrie par une rupture amoureuse, trouve refuge dans cette ville pour panser ses plaies et sécher ses larmes. Elle choisit la musique comme remède à son chagrin. Ce qui l'amène à faire ses premiers pas sur la scène. Rapidement, son charme, ses tours de reins et sa voix langoureuse impressionnent. Ses chansons font tabac. Elle devient la coqueluche des grands et petits. Elle le restera tout au long de sa carrière. Le public l'aimait et elle le lui rendait bien.



Mamhy Claudia.

Jeune, elle rêvait d'être comptable, mais le destin en avait décidé autrement. Elle est devenue artiste et au lieu de compter l'argent, elle a additionné les titres («O kana», «Mwana ya mama», «Nasabwe», «Tania» ou «Liloba») et les rencontres (Freddy Kebano, Aïcha Kone, Monique Seka ou Fifi Rafiatou). Elle avait, aussi, affûté ses armes musicales, en collaborant avec Lokua Kanza, à Pointe-Noire. Ce dernier n'était encore qu'un inconnu sur la planète showbiz, dans les années 80. D'ailleurs, le refrain de la chanson «Tania» était une sorte de «berceuse» que fredonnait Lokua, pour calmer les ardeurs pleurnichardes de la petite Tania, benjamine de la famille de Mamhy Claudia.

Elle était la grande dame, l'icône féminine de la chanson congolaise, une interprète de talent, dont l'œuvre a marqué toute une génération. Fidèle à elle-même, à ses idées, à sa famille et à ses amis, elle avait appuyé des jeunes artistes comme Anicet Rigadin Mavoungou.

Quinze ans après, sa place est toujours vacante. Son absence est un vide non comblé. Elle est éternelle et elle nous manque! Sa prestance et son énergie sur scène, sa voix et ses textes dramatiques, sa mélancolie, tout nous manque et on se met à regretter de ne pas avoir su profiter de sa présence. Dommage, on ne refait pas l'histoire!

A 41 ans, elle a laissé le destin s'accomplir, malgré toute sa détermination à vivre. Elle avait encore de nombreux projets à accomplir et des rêves à réaliser. Son dernier album, dont elle avait amorcé la promotion sur Radio-Congo, peu avant la belligérance armée ayant secoué Brazzaville en 1997, n'avait pu sortir. Faute de maison de disque.

Mais, en réussissant, en tant que femme, à s'imposer dans l'univers impitoyable et machiste de la chanson, elle est un exemple pour les jeunes chanteuses congolaises. Elle est la voie à suivre pour toutes celles qui voudraient embrasser une carrière musicale.

Anthony MOUYOUNGUI

pas de subir. Par la diversité de ses propriétés optiques, le miroir dévoile et révèle ici plusieurs facettes d'un objet ou d'un lieu.

Par la diversité de ses propriétés optiques, le miroir donne à voir plusieurs facettes d'un objet ou d'un lieu; il impose un horizon métaphysique marqué par des séries de dualités dont il est, parfois, difficile de s'extraire, mais dont on peut aussi,

par un simple regard, réagir à la question de la spécificité des biens culturels».

A noter que Pie-Aubin Mabika est docteur en philosophie (Université Paris-I Panthéon-Sorbonne), qualifié aux fonctions de Maître de conférences en Sciences de l'Art. Il enseigne à l'Université de Rouen.

Alain Patrick MASSAMBA

**Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.**  
[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)  
**Téléchargez le fichier Pdf du journal**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P.1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64  
République du Congo

### INSERTION LEGALE

#### «MAYALA» SARL

Société à Responsabilité Limitée  
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 07, rue André LOEMBA U'SANG'M, quartier Siafoumou  
RCCM: CG/PNR/13 B 1283  
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le trente octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, le quatre novembre 2013, folio 192/16, n° 9636, il a été constitué une Société ayant pour caractéristiques:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);

**OBJET:**

- Import-export, alimentation, toutes opérations d'achats, d'importations, d'exportations, de conditionnement et de distribution de vivres frais et articles divers.

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes ou similaires se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

**DENOMINATION:** «MAYALA» SARL;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 07, rue André LOEMBA U'SANG'M, quartier Siafoumou, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**GERANCE:** Madame Liliane Euphrasie MAYALA née MAYOUMA est nommée gérante, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/13 B1283;

**FORMALITE LEGALE:** Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 novembre 2013.

*Fait à Pointe-Noire, le 4 décembre 2013.*

*Pour avis,  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, centre-ville  
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64  
République du Congo

### INSERTION LEGALE

#### «Etudes-Travaux sur Cordes-Inspections-Contrôles»

#### En sigle «E.T.I.C» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: Quartier Tchimbamba, arrêt SNE  
RCCM: CG/PNR/13 B 1303  
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le treize novembre deux mille treize, enregistré à Pointe-Noire, le quatorze novembre deux mille treize, folio 200/13, n° 9912, il a été créé une Société commerciale ayant les traits suivants:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**OBJET:**

- Prestations de services: Nettoyage, peinture, contrôles et inspections;  
- Travaux en hauteur;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

**DENOMINATION:** «Etudes-Travaux sur Cordes-Inspections-Contrôles», en sigle «E.T.I.C» SARLU;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, arrêt SNE, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**GERANCE:** Monsieur Christophe Olivier Stéphane LEFEBVRE est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/13 B 1303;

**FORMALITE LEGALE:** Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 novembre 2013.

*Fait à Pointe-Noire, le 3 décembre 2013.*

*Pour avis,  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire*

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de distribution des produits pétroliers recherche, pour renforcer sa direction, un Directeur Commercial et un Directeur d'Exploitation, remplissant les critères ci-après:

**1- Directeur Commercial:**

**Missions:**

- Coordonner et impulser les activités commerciales des services et antennes
- Elaborer les stratégies de développement commercial
- Organiser la force de commerciale

**Profil exigé:**

- supérieure BAC +4 ou 5
- Expérience professionnelle de + de 5 ans dans le domaine commercial et marketing
- Bonne Connaissance de SAP, Word et Excel
- Excellente connaissance en Français et en Anglais

**2- Directeur D'exploitation:**

**Missions:**

- Elaborer et mettre en place le programme d'investissement à court et à moyen terme des installations du réseau de distribution et des clients réseau;
- Superviser et/ou veiller à l'entretien et à la maintenance des installations et équipements;
- Faire appliquer les procédures d'exploitation des installations opérées par ou pour le compte AFRIC;
- Superviser et s'assurer de la disponibilité du produit en coordination avec la société de logistique;
- Gérer la relation avec les partenaires;
- Veiller à la livraison des commandes et superviser l'activité du personnel impliqué dans la livraison des produits;
- Participer à la réception des travaux des installations et constructions neuves.

**Profil exigé:**

- Formation supérieure BAC +4 ou 5
- Expérience professionnelle de + de 5 ans dans le domaine d'exploitation et logistique

- Bonne Connaissance de SAP, Word et Excel
- Excellente connaissance en Français et Anglais

Les dossiers de candidature qui doivent contenir les éléments ci-après sont à déposer aux personnes suivantes:

**A Brazzaville:** Mme Erika DIATSOUIKA sis Immeuble des MUCODEC (face CNSS) 3<sup>e</sup> étage - Réception

**A Pointe-Noire:** Mme Chantal MALONGA sis Immeuble CNSS (face ex-Score) Entrée C 6<sup>e</sup> étage - Réception

- 1 - Un curriculum vitae
- 2 - Une lettre de motivation manuscrite
- 3 - Les différentes attestations de service
- 4 - Une copie légalisée des diplômes
- 5 - Un extrait d'acte de naissance
- 6 - Un certificat médical d'aptitude

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 décembre 2013.



## CONGOLAISE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES

Congolaise des Médicaments  
Essentiels Génériques

République du Congo  
Unité \* Travail \* Progrès

CONFEDERATION SYNDICALE  
DES TRAVAILLEURS DU CONGO  
CSTC

FEDERATION NATIONALE DES AGENTS  
DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES  
FENASAS

SECTION SYNDICALE DE LA CONGOLAISE DES  
MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES  
(COMEG)  
Tél: 04.424.81.52

### Communiqué de presse de la section COMEG de la FENASAS suite aux propos sans fondement tenus par le ministre de la santé et de la population devant les parlementaires.

**Objet:** Mise au point.

Suite à la gestion désastreuse de la PHARMAPRO et de la CENAMES, toutes deux Centrales publiques, l'Etat congolais et les partenaires publics au développement, s'inspirant de l'étude conjointe de l'OMS et de la Banque Mondiale qui avait montré que les centrales d'achat qui avaient un statut d'ASBL étaient celles qui fonctionnaient le mieux en Afrique, avaient décidé de créer en 2005 une Centrale d'achat de médicaments dénommée: COMEG (Congolaise des Médicaments Essentiels Génériques) avec un statut d'ASBL et dotée d'une autonomie de gestion. Cette centrale qui a ouvert les portes en 2006 a pour mission:

- Mettre à la disposition des populations des médicaments de bonne qualité et à moindre coût

- Assurer l'approvisionnement et la distribution des médicaments liés aux programmes des gratuits des antirétroviraux, antituberculeux, infections opportunistes, infections sexuellement transmissibles et des réactifs du VIH, décidés par le Président de la République Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO.

Pour permettre à la COMEG de remplir ses missions, l'Etat avait pris l'engagement de lui octroyer, d'une part une subvention de fonctionnement, et de l'autre une subvention pour l'achat des médicaments des gratuits.

Depuis son ouverture jusqu'en 2010 l'Etat congolais a tant bien que mal tenu ses engagements et la COMEG rempli ses missions proportionnel lent aux moyens mis à sa disposition.

Malheureusement à partir de 2011, les fonds alloués à la COMEG pour l'achat des médicaments des gratuits n'ont plus été versés dans les comptes de la COMEG, mais plutôt dans celui géré par le Ministère de la Santé et de la Population.

Privée des moyens financiers, la COMEG se trouve dans l'incapacité d'assurer ses missions citées plus haut.

Il ressort donc que de 2011 à de nos jours, la responsabilité d'ache-

ter les médicaments de la gratuité revient au Ministère de Santé et de la Population. Donc s'il y a rupture de médicaments antirétroviraux dans le pays, la responsabilité revient exclusivement au Ministère de la Santé et de la Population, seul détenteur des fonds destinés à cet effet depuis cette date.

De janvier 2012 à aujourd'hui, aucun comprimé d'anti tuberculeux, ni aucun réactif de dépistage du VIH, non plus de suivi biologique des personnes vivant avec le VIH n'ont été achetés par le Ministère de la Santé et de la Population détenteur des fonds budgétisés à cet effet. Entretemps en septembre 2013, à notre grande surprise, il a été versé une somme de 700 000 000 de FCFA dans le compte de la COMEG pour l'achat des médicaments antirétroviraux. Malheureusement, sur instruction du Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population, 600 000 000 FCFA ont servi pour payer la dette contractée antérieurement par le Ministère pour l'achat des anti paludéens auprès du fournisseur CIPLA.

De plus, il faut signaler qu'au regard de la gravité des ruptures en antirétroviraux dans le pays et à la demande du Ministère de la santé, la COMEG a préfinancé l'achat des antirétroviraux, sur fonds propres destinés à l'achat des médicaments de la vente.

A ce jour, cet argent n'a jamais été remboursé.

Malgré ses maigres moyens financiers et logistiques, comme a su le dire Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population devant les Parlementaires, la COMEG a toujours assuré le stockage et la distribution des quelques médicaments mis à sa disposition par ledit Ministère sans recevoir en retour les frais de gestion prévus à 5% de la valeur des médicaments distribués.

En conclusion, nous nous posons les questions suivantes:

1-Avec des subventions presque inexistantes, à quelles prestations le ministère de la santé et de la population s'attendait-il de la COMEG?

2-Etant le garant de la santé de la population et principal partenaire de la COMEG, le Ministère de la Santé a-t-il apporté un appui de quelque nature que ce soit au lieu de critiquer?

3-Au lieu de faire des déclarations tapageuses devant les Parlementaires, le Ministre de la Santé a-t-il pu prouver que de l'argent avait été versé dans les comptes de la COMEG pour l'achat des médicaments des gratuits?

4-Les locaux de la COMEG ont été victimes des événements du 04 mars 2012. Quel a été l'apport du ministère de la santé et de la population pour leur réhabilitation et les rendre conformes aux Bonnes Pratiques de Distribution recommandées par l'OMS?

5- Lors de l'unique passage de Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population à la COMEG en novembre 2012, il a déclaré ce qui suit:

«Je tiens à la traçabilité du médicament depuis le fournisseur jusqu'au malade».

A-t-il respecté ses propres propos? Quand on sait que les quelques médicaments antirétroviraux achetés par le Ministère de la Santé et de la Population ne sont des médicaments ARV pré-qualifiés par l'OMS?

6-Au regard des éléments ci-dessus énumérés, l'opinion nationale devra se demander qui du Ministère de la Santé et de la COMEG a vraiment failli à sa mission?

Le Secrétaire Général

**BOUTA Eymard Romaric**

Zone Industrielle de M'pila B.P: 1156 BRAZZAVILLE - CONGO  
- Tél: (242) 510 00 89 Email: [comeg\\_congo@yahoo.com](mailto:comeg_congo@yahoo.com)  
Association loi 1901 N° 352/05/MATD/DGAT/DER/ISA



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc créée par Décision n° 039/GR du 02 juillet 2013

### *Avis d'appel d'offres international ouvert n° 18/BEAC/DGE-DIT/AOIO/Biens/2013 du 11 novembre 2013 pour la fourniture, en lots indépendants, de licences, supports et services associés pour divers logiciels*

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, des licences, supports et services associés pour divers logiciels en exploitation dans son système d'informations. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre pour la fourniture, en lots indépendants, de ces licences; supports et services associés. L'appel d'offres est composé des quatre (04) lots suivants:

- lot 1: Licences, supports et services associés pour la suite logicielle Symantec Protection Suite

Entreprise Edition ou une solution équivalente;

- lot 2: Renouvellement du contrat de maintenance et de support Bluecoat;

- lot 3: Fourniture de logiciel et renouvellement du contrat de maintenance et de support CISCO;

- Lot 4: Logiciel PRTG Network Monitor.

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international

ouvert, définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALESERVICES CENTRAUX, 736,**

**Avenue Monseigneur Vogt**

**Secrétariat Général, DOAR-CGAM,**

**14ème étage, porte 1402**

**B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN**

**Tél.: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40 60**

**poste 5402 - Fax: (237) 22 23 33 29**

**@: [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)**

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de XAF 300 000 (trois cent mille) ou EUR 457 (quatre cent cinquante-sept) par lot.

Une Entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le paiement devra être effectué en espèces aux

guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué et équivalente à 3% du montant de l'offre, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le lundi 23 décembre 2013, à 12 heures précises, heure de Yaoundé.

**BANQUE DES ETATS**

**DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**SERVICES CENTRAUX, 736, Avenue**

**Monseigneur Vogt**

**BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, Porte 15.01**

**B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN**

**Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le lundi 23 décembre 2013, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

*Fait à Yaoundé, le 11 Novembre 2013,*  
**Le Président de la Commission ad hoc**

Tirage au sort de la Coupe du monde 2014

# Le Cameroun et le Ghana pas gâtés!

Le très attendu tirage au sort de la Coupe du monde 2014, qui se déroulera au Brésil, a été effectué, vendredi 6 décembre 2013, à Costa da Saubeira. Devant des milliers de téléspectateurs enthousiastes, témoins privilégiés de cet événement, qui fera date dans l'histoire du football mondial. Le moins qu'on puisse en dire est que le Cameroun et le Ghana, deux des cinq représentants de l'Afrique, n'ont pas été gâtés.

Les pays participants à la Coupe du monde 2014 sont issus des quatre points cardinaux de la planète foot, même si l'Europe s'en réserve la part du lion. Parmi eux, cinq pays africains que le tirage au sort a plongés, naturellement, dans cinq groupes pour éviter qu'ils s'affrontent au premier tour. Il s'agit du Cameroun, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie et du Ghana.

Ce sont, à première vue, des groupes difficiles, surtout pour le Cameroun et le Ghana. La situation n'est pas pour les aider à sortir indemnes, la tête haute. Bien au contraire, il y a même à craindre un risque de naufrage. En dépit des déclarations on ne peut plus optimistes et rassurantes des dirigeants des pays con-

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
BRESIL	ESPAGNE	COLOMBIE	URUGUAY
CAMEROUN	CHILI	COTE D'IVOIRE	ITALIE
MEXIQUE	AUSTRALIE	JAPON	COSTA RICA
CROATIE	PAYS-BAS	GRECE	ANGLETERRE
GROUPE E	GROUPE F	GROUPE G	GROUPE H
SUISSE	ARGENTINE	ALLEMAGNE	BELGIQUE
EQUATEUR	NIGERIA	GHANA	ALGERIE
HONDURAS	IRAN	ETATS-UNIS	COREE DU SUD
FRANCE	ROSNIE	PORTUGAL	RUSSIE

Les huit groupes de la phase finale.

cernés. Après tout, c'est, peut-être, l'occasion de dire que l'optimisme fait vivre.

Le Cameroun a été expédié dans le groupe A, celui du Brésil, pays hôte, de la Croatie et du Mexique. Le Ghana est loti dans le groupe G (Allemagne, Etats-Unis et Portugal). Aucun adversaire ne semble vraiment à la portée des deux pays africains. Des adversaires supérieurs et habitués des grands rendez-vous. Pour le Ghana, on peut même dire qu'il se trouve dans le groupe de la mort, s'il y en a un.

Dans l'implacable et incertaine épreuve de pronostics, la Côte d'Ivoire, le Nigeria améliorent les chances du football africain d'exister au-delà de la première semaine de la compétition. La Côte

d'Ivoire n'a pas hérité du groupe le plus insurmontable. Elle défilera la Colombie, le Japon et la Grèce et a le coffre-fort nécessaire pour s'imaginer un destin de huitième de finaliste. Une ambition que peut partager le Nigeria, qui a, certes, hérité de l'un des favoris de la compétition, l'Argentine. En revanche, avec l'Iran et la Bosnie, le champion d'Afrique n'est pas tombé sur deux terreurs.

L'Algérie est un peu moins lotie, dans le groupe H, plus homogène, où elle affrontera la Belgique, la Corée du Sud et la Russie. Le coup d'envoi de Brésil 2014 sera donné, le 12 juin. Face à face: Brésil et Croatie, à Sao Paulo, au Stade Itaquerao.

Et la compétition tiendra en haleine l'humanité footballistique



Le trophée tant convoité.

entière, jusqu'au soir du 13 juillet 2014. Après avoir produit de grosses émotions et déposé une énorme fortune dans les caisses des organisateurs, la Fifa et le Brésil, car la coupe du monde, c'est, avant tout, le sport, donc, le spectacle, la fête...

Jean ZENGABIO

Vie des clubs

## Patrick Aussems, nouvel entraîneur d'A.C Léopards!

Le Franco-belge Patrick Aussems, en provenance de la Chine, où il avait en charge, jusque-là, le club Chengdu Blades F.C, est le nouvel entraîneur de l'A.C Léopards de Dolisie. Il a signé un contrat d'un an, lundi 9 décembre 2013.

En le choisissant, Rémy Ayayos Ikounga, président de l'A.C Léopards, toujours ambitieux pour son club, a voulu recréer une nouvelle dynamique. Il fallait «rebooster le staff technique et, lui ouvrir de nouvelles perspectives».

Rempporter la Ligue africaine des champions est l'objectif précis assigné à Patrick Aussems. Toutefois, il n'est pas question de négliger le championnat et la Coupe du Congo, les deux compétitions nationales. «Ce sont les ambitions du club, Patrick est chargé de nous aider à les atteindre».



Patrick Aussems paraphant son contrat. A sa gauche: Rémy Ayayos Ikounga.

dre», a déclaré Rémy Ayayos Ikounga.

Patrick Aussems s'est dit ravi d'être au Congo et de collaborer

avec l'A.C Léopards, pour l'amener à un niveau supérieur. Il ne redoute pas le poids de sa responsabilité: «J'ai un passé de

footballleur et d'entraîneur, et j'espère amener cette expertise à l'A.C Léopards, en particulier, au football congolais, en général».

Le Franco-belge remplace, à son poste, le Camerounais Joseph Marius Omog, arrivé en fin de contrat. Ce dernier aurait émigré en Tanzanie. Rémy Ayayos lui a rendu hommage, avec ses collaborateurs de l'ancien staff technique, pour leur excellent travail. «Ce n'est pas un désaveu de son action», a-t-il précisé, sèchement. Ancien professionnel, notamment en Belgique et en France, Patrick Aussems, 48 ans, a été joueur-entraîneur de l'E.S Troyes (1993-1994) et de Saint-Louisienne (Ile de la Réunion, 1997-1998), directeur sportif et entraîneur de Capricorne (1999-2002), toujours à la Réunion, responsable technique du Stade Beaucairois (France, Division 3), superviseur pour le Stade de Reims, entraîneur d'Evian Thonon Gaillard (2009-2010), notamment.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.



Décédé jeudi 5 décembre 2013, à l'âge de 95 ans, Nelson Mandela a fait de sa vie un modèle de lutte pour l'égalité des droits.

Devenu président de la République d'Afrique du Sud, en 1994, «Madiba» a, alors, su utiliser le sport pour unifier son pays.

L'image a, tout juste, dix-huit ans; elle reste gravée dans les mémoires. Le 24 juin 1995, jour de la finale de la Coupe du monde de rugby entre

Hommage

## Mandela: le sport pour réunir

l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande (15-12) à l'Ellis Park de Johannesburg, Nelson Mandela devenait un Springbok. Une révolution symbolique. Vêtu du maillot local, longtemps emblème de la puissance des Afrikaners, celui qui avait combattu presque toute sa vie contre l'apartheid (\*), emprisonné durant vingt-sept années par des dirigeants ségrégationnistes, descendait dans une arène chauffée à blanc... pour s'y faire acclamer.

Remettant le trophée de champion du monde au capitaine sud-africain François Pienaar, Mandela venait de réussir son pari: réunir autour d'une campagne sportive victorieuse un pays divisé par des décennies de ségrégation raciale. Disparu à l'âge de 95 ans, «Madiba» (son nom de clan), laisse derrière lui une trace historique: celle d'un combat pour l'égalité des droits. Né en 1918, dans une famille royale

du peuple Xhosa, il grandit dans l'Est de l'Afrique du Sud, puis étudie le droit à l'université de Fort Hare, la seule acceptant les Noirs.

«Le football, aussi bien que le rugby, le cricket et les autres sports collectifs, a le pouvoir de guérir les blessures» (Nelson Mandela) Alors que l'apartheid est mise en place en 1948, Mandela, membre de l'African National Congress (ANC), entre, progressivement, en résistance, dont il devient l'un des leaders. Il abandonne, en 1961, une stratégie non-violente, pour se tourner vers la lutte armée, notamment via des campagnes de sabotages. Il est arrêté, en 1962, et incarcéré. Sous le numéro de matricule 46664, «Madiba» est emprisonné, durant 27 années, dont 18 sur l'île de Robben Island. Malgré la pression de la communauté internationale, Mandela ne sera libéré qu'en février 1990 par le président Frederik

de Klerk.

Nommé à la tête de l'ANC, il négocie avec ce dernier le sort de son pays, évitant une guerre civile, ce qui vaudra aux deux hommes le Prix Nobel de la paix. En 1994, Mandela est élu président de la République. Il s'efforcera, alors, de mettre en place une politique de réconciliation dont l'un des outils principaux était, et demeure, le sport: le rugby, en 1995, mais aussi le foot avec la CAN 1996 remportée par les Bafana Bafana, et plus proche de nous, la Coupe du monde 2010, pour laquelle il avait été un soutien de poids. «Madiba» a quitté la présidence, en 1999. Avant de disparaître ce jeudi. En ayant marqué la planète de son empreinte. Y compris celle du sport.

(\*) Apartheid: politique de discrimination raciale menée par la population blanche en Afrique du Sud.

(Source: L'Equipe)

# J.R.C MULTI-SERVICES

## Réalisation des Moyens Travaux et Maintenance

Menuiserie aluminium et bois-peinture -  
Maçonnerie - Soudure - Plomberie -  
Etanchéité - Enseigne lumineuse et autres -  
Vente et pose des vitres, plexiglas  
et serrures.

Siège: 38 rue Moussouambali  
Mfilou Comus.

Tél: 05 556 86 00 / 06 627 79 59  
N° RCCM CG/BZV/13 E1

INTERNATIONAL

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMAGEMENT

Notre devise  
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Rue à la Matrice)  
TÉL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01  
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Rue au COT)  
TÉL: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03  
Mendes du Béni-GTO

www.ginternational.net

## Eric-Pressing

### PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

### ERIC-PRESSING

ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Pour de bonnes  
analyses, j'aime lire  
La Semaine Africaine.